

UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS

UFR LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

SECTION SOCIOLOGIE



MEMOIRE DE MASTER 2

**SUJET** : Fond d'appui à l'entrepreneuriat féminin et lutte contre la féminisation de la Pauvreté : l'appui des femmes du GPF ALPHA de Fass Ngom (st louis) par le FNCF.

Présentée par ,

Aïssatou Gueye FALL

Sous la direction de ,

Professeur Fatou DIOP SALL

Année académique

2014/2015

# SOMMAIRE

DEDICACE .....	2
REMERCIEMENTS : .....	3
ACRONYMES .....	4
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	6
<b>PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE</b> .....	8
CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE .....	9
CHAPITRE 2 : APPROCHE METHOLOGIQUE.....	35
<b>DEUXIEME PARTIE : CADRE D'ETUDE DE RECHERCHE</b> .....	38
CHAPITRE 3 : PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE ET GENERALITE SUR LES MEMBRES. ....	39
CHAPITRE 4 : CARACTERISTIQUE DES MEMBRES DU GPF ALPHA .....	44
<b>TROISIEME PARTIE: ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES RECUEILLIES</b> .....	47
CHAPITRE 5 : EXPOSE DES DONNEES RECUEILLIES .....	48
CHAPITRE 6 : ANALYSE DES DONNEES RECUEILLIES .....	60
<b>CONCLUSION</b> .....	62
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	63
<b>ANNEXES</b> : .....	66
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	69

## DEDICACE

*Je tiens spécialement à dédicacer ce mémoire, dans lequel je me suis entièrement investie pour sa réussite, à la mémoire de mes défunts oncles (Birahim NDIAYE, Oumar NDIAYE, Birane NDIAYE), à ma défunte tante (Mame Dyana NDIAYE) et surtout à mon défunt grand-père Amadou Birane NDIAYE dit Doudou Ndiaye Numé. Ce dernier a été une personne unique qui a toujours été présente, dans les bons comme dans les pires moments de ma vie, à mes côtés. Depuis la primaire jusqu'au lycée, si mes études ont connu un grand succès c'est parce que pratiquement il n'avait jamais cessé d'y investir pour que je les réussisse brillamment. Si j'avais la possibilité ou le pouvoir de le refaire vivre, ne serait-ce qu'un instant, je l'aurai fait pour qu'il sache que ces efforts n'ont pas été vains au final. Mais malheureusement, la volonté divine est invincible et supplée toute autre. Ainsi, me resterait-il simplement à demander au tout puissant de lui ristourner tous les bons actes qu'il a pu m'adresser sur terre et de l'accueillir dans son grand paradis.*

**Grand Merci à toi Grand-père**

## REMERCIEMENTS

*Je tiens à remercier énormément mes encadreurs Mme SALL, Mr Amédoune BA et Mr Alpha BA pour la disponibilité et l'attention qu'ils ont su m'accorder dans le cadre des corrections.*

*Je remercie également toute ma famille surtout ma Maman, Tonton Ndoye et ma tante Tiécka Mbaye pour leurs prières et encouragements.*

*Je remercie également du fond du cœur mon papa Mr. M. Abdoulaye FALL qui m'a soutenu et suivi tout au cours de la construction de ce mémoire. Grand merci à toi pour les connaissances dont tu m'as faites part.*

*Mention spéciale à Papa Moussa SOW, qui a fait plus que me soutenir en ces derniers moments où j'étais carrément tendue et stressée à cause de la pression que je subissais avec ce mémoire. Merci à toi de t'être dépensé énergiquement et financièrement pour m'encourager et de m'avoir fourni tout le matériel pour sa rédaction. Merci bien.*

## ACRONYMES

**APIX** : Agence Nationale chargée de la Promotion de l'Investissement et des Grands Travaux

**AS** : Ajustement Structurel

**BAD** : la Banque Africaine de Développement

**BM** : Banque Mondiale

**AFARD**: l' Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement

**CEA** : Commission Economique pour l' Afrique

**DSA** : Dimension Sociale de l' Ajustement

**DSI** : Document Stratégique Intérimaire

**DSRP** : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

**DPS** : Direction de la prévision et de la statistique

**ECV** : Evaluation des Conditions de Vie »

**EPS** : Cette nouvelle enquête est celle de l'Enquête sur les Priorités

**EPPS** : Enquête sur la Perception de la Pauvreté au Sénégal

**ESAM** : Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages»

**ESAM II** : Enquête Suivie Auprès des ménages

**FNCF** : Fonds national de crédit pour les femmes

**FNPEF** : le Fond national de Promotion de l'Entreprenariat Féminin

**FPE** : fonds de promotion économique

**G.D.S** : Grands Domaines du Sénégal

**IDH** : Indice de Développement Humain

**IFI** : Institutions Financières Internationales

**LPS** : Lettre de Politique Sectorielle

**MCA**: Millennium Challenge Account

**MF** : Micro Finance

**MFFE**: Ministère de la Femme de la Famille et de l'Enfance

**MFEF** : Ministère de la Femme, de l'enfant et de la Famille

**NU** : Nations Unis

**OCDE**: Organisation de coopération et de développement économiques

**OIT**: Organisation International du Travail

**OMD** : Objectifs Millénaire pour le Développement

**ONU**: Organisation des nations unies

**PAMSCAD**: Programmed of Action or Mitigate the Social Plan of Adjustment »

**PAS** : Plan d'Ajustement Structurel

**PNLP** : Plan National de Lutte contre la Pauvreté

**PNUD** : Programme des Nations Unis Pour le Développement

**PAGD** : Projet d'Appui à la Gestion du Développement »

**PQGD** : Appui à la Gestion du Développement

**SDC** : Service du Développement Communautaire

**SDDC** : Service Départemental du Développement Communautaire

**UDSA** : Unité de Dimension Sociale de l'Ajustement

**UNICEF** : Organisation des Nations Unis Pour l'Enfance

## INTRODUCTION GENERALE

Depuis la fin des années 80, la microfinance – outil important pour la réduction de la pauvreté – reste un secteur en pleine croissance. Elle fait ainsi référence à la facilitation de l'accès aux populations pauvres et à moindres ressources, aux offres des services financiers bancaires en vue de les soutenir dans leurs activités génératrices de revenus et professionnelles. De nos jours, il est dénombré plus de 700 structures financières décentralisées reconnues<sup>1</sup> qui donnent la possibilité aux populations actives à divers niveaux et secteurs de l'économie nationale, de bénéficier aux offres et produits financiers, participant ainsi à la croissance économique et à la lutte contre la pauvreté<sup>2</sup>.

Et même si malgré ces actions elle présente quand même des failles, des recherches décèlent qu'elle demeure néanmoins un véritable outil susceptible pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) notamment la réduction de moitié de la pauvreté d'ici à 2015 et sur la base de laquelle les domaines de la santé, de l'éducation, des conseils de nutrition, et de l'autonomisation des femmes peuvent en être satisfaits<sup>3</sup>. Ce qui justifie la raison de l'accord de l'Etat, dans le cadre de l'axe stratégique n°2 dans la Lettre de politique Sectorielle de la Micro finance (LPS/MF) adopté en 2004, d'une grande importance à l'élargissement de l'accès aux services financiers aux couches vulnérables, notamment les jeunes et les femmes<sup>4</sup>.

Les différentes études faites sur la pauvreté au Sénégal montrent la précarité des femmes qui serait due aux répercussions négatives des ajustements structurels menés par les dirigeants politiques pour l'amélioration des conditions de vie<sup>5</sup>, au rôle que la société leur assigne, à leur discrimination dans le champ du travail<sup>6</sup>, et à leur statut de soutien de ménage<sup>7</sup>. Raison pour laquelle le Sénégal a mis en œuvre beaucoup de politiques de microfinance sur l'autonomisation des femmes visant à les soutenir. En effet, promouvoir l'autonomisation économique des femmes constitue ainsi une manière de lutter contre leur précarité, en même temps de les encourager à participer pleinement au devenir de leur société, et de

---

<sup>1</sup> Mutuelles de base, groupements d'épargne et de crédit et structures signataires de convention

<sup>2</sup> MICROFINANCE, Lettre de Politique sectorielle, Stratégie et plan d'action 2005 – 2010, ministère des petites et moyennes entreprises, de l'entrepreneuriat féminin et de la microfinance (mpmeefmf), p7.

<sup>3</sup> MICROFINANCE, Lettre de Politique sectorielle, Stratégie et plan d'action 2005 – 2010, ministère des petites et moyennes entreprises, de l'entrepreneuriat féminin et de la microfinance (mpmeefmf), p10.

<sup>4</sup> Microfinance et lutte contre la pauvreté, Nountié Conde, Université Cheikh Anta DIOP de DAKAR - Maitrise 2007.

<sup>5</sup> Marième Touré et Aminata niang, pauvreté et hégémonie, 2002.

<sup>6</sup> Nation Unies, Rapport à la réunion interrégionale d'experts sur l'intégration des femmes au développement, 1973

<sup>7</sup> Rapport définitif ESPS, 2011,

favoriser leur intégration dans le développement durable<sup>8</sup>. Ce qui soulève la question de l'égalité des genres pour une jouissance des mêmes opportunités économiques.

C'est ainsi de la création du Fonds National pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin (FNPEF) a été en premier lieu mis en place par décret 2004-426 du 14 Avril, avec comme objectif de favoriser la promotion de l'entrepreneuriat féminin, le renforcement des capacités des entrepreneurs réelles ou potentielles et l'accès aux ressources financières. Après son installation, s'en est suivi la mise en place du Fonds National de Crédit aux Femmes (FNCF), crée par le décret n°2010-357 du 16 Mars 2010 à la suite du projet de crédit pour les femmes (PCF) et se veut un outil « d'autopromotion des femmes ».

En effet, la présente étude analyse dès lors l'appréhension des femmes sur le FNCF qui est un fonds d'appuis à l'entrepreneuriat féminin conçu pour lutter contre leur précarité. Comme population enquêtée, nous avons choisi le Groupement de Promotion Féminine (GPF) Alpha puisqu'il avait bénéficié du financement de ce fond. La méthode qualitative a été adoptée pour le recueil d'informations puisque nous nous intéressons également à comprendre les logiques d'actions de ces membres de groupement.

Partant, ce présent travail se structure en 3 grandes parties qui traitent des aspects suivants : le cadre théorique et méthodologique, la présentation du cadre d'étude et la présentation des résultats.

---

<sup>8</sup> Stéphanie vallée, L'autonomisation économique des femmes dans l'espace, 2011, p2.



**PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE**

## CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE

La problématique est composée des parties suivantes : la position du problème, les objectifs de recherche, la revue de la littérature, l'hypothèse de recherche, l'opérationnalisation, et la méthodologie de recherche.

### I. La position du problème

Ici, il est question dans un premier temps de positionner les contours du problème du problème.

#### 1. Pauvreté et femme sénégalaise

La pauvreté au Sénégal remonte à la fin des années 70 avec les nombreuses politiques de redressement économiques auxquels le pays s'est livré pour l'amélioration des conditions de vie de la population. Pour ce faire, le Sénégal a donc fait appel à certaines institutions financières internationales pour rehausser le niveau de vie de la population. Une telle initiative a été économiquement et socialement coûteuse à cause de la lourdeur des conditionnalités exigées par ces institutions. L'intervention de ces institutions<sup>9</sup> se fondait sur la doctrine du néo-libéralisme<sup>10</sup> qui dégage des postulats<sup>11</sup> très contraignants.

En effet, les mesures prises dans le Plan d'Ajustement Structurel (PAS) ont eu de graves conséquences sur les domaines de l'emploi, du revenu et pouvoirs d'achat, de l'éducation, et de la santé<sup>12</sup>. A l'échelle de la population nationale, elles ont négativement influé sur le vécu des sénégalais. On assiste ainsi à la crise familiale causée par la baisse du pouvoir d'achat, au développement de l'exclusion sociale, de la marginalité et de la délinquance et au développement des inégalités et du luxe insolent. En bref, la détresse de la population fut immense à cause de la mise en œuvre de ces programmes<sup>13</sup>.

---

<sup>9</sup> Boubacar Ly, « Pauvreté et hégémonisme, les sociétés civiles africaines face aux ajustements structurels de type nouveau », p 41.

<sup>10</sup> Le néo-libéralisme qui caractérise le monde actuel correspond à un retour, dans des conditions nouvelles, au libéralisme et un revirement par rapport aux politiques qui avaient été suivies jusqu'alors. Durant ces deux dernières décennies l'on a assisté au discrédit, sur le plan idéologique, du marxisme, au profit de la doctrine néolibérale, fille de la crise mondiale du capitalisme qui se déploie depuis un quart de siècle.

<sup>11</sup> Le postulat de base de la doctrine libérale est qu'un marché constitue quel qu'il soit tend spontanément vers un équilibre optimal à condition que son fonctionnement ne soit entravé par quoi que ce soit. Autrement dit, les règles parfaites entre chercheurs et vendeurs doivent être respectées de façon scrupuleuse et cela tant dans le marché des capitaux ou des marchandises que dans celui du travail. Il en résulte que si l'économie ne marche pas, s'il ya crise, c'est parce que le bon fonctionnement des marchés a connu des entraves. Par conséquent, pour la résorber, il suffit tout simplement de rétablir ce bon fonctionnement.

<sup>12</sup> Pauvreté et hégémonisme, les sociétés civiles africaines face aux ajustements structurels de type nouveau, 2002, p 47-56.

<sup>13</sup> Boubacar Ly « Pauvreté et hégémonisme, les sociétés civiles africaines face aux ajustements structurels de type nouveau », 2002, p 57-61.

Face alors à un tel dilemme, la société civile a tenté de réagir aux conséquences des PAS en débouchant d'une part sur la création de réseaux sociaux, des stratégies relatives aux activités professionnelles notamment dans le secteur de l'enseignement technique, du mercenariat mais aussi médical. Les femmes, surtout celles de la fonction publique, joignirent leurs activités professionnelles à des activités commerciales pour augmenter leurs revenus mensuels. En effet, ces investissements dans les activités économiques qui avaient pour but de contribuer à l'entretien de la famille, et les nouvelles responsabilités des femmes en ayant découlé, avaient commencé à modifier les rapports au sein des familles. Selon **Boubakar Ly**:

*« Ces femmes sénégalaises, dont il vient d'être question, cherchaient à se débrouiller d'une façon ou d'une autre et de faire face à la crise au même titre que toutes les autres catégories de femmes sénégalaises notamment des couches pauvres car cette période a coïncidé avec celle ou les femmes sénégalaises d'une manière générale, pour différentes raisons, ont véritablement commencé à se débrouiller »<sup>14</sup>*

En effet, bien que les PAS aient quand même contribué à une nette amélioration du cadre macroéconomique du pays, elles n'ont pas permis d'atteindre les performances économiques aptes à répondre aux attentes des populations<sup>15</sup> et ont engendré de graves séquelles, induisant la base de l'expansion de la pauvreté<sup>16</sup>. 20 ans après l'application de ces réformes économiques, la situation globale de la population ainsi que leurs conditions de vie se sont de plus en plus détériorées<sup>17</sup>. Ses répercussions négatives sur la vie sociale ont enfoncé le Sénégal dans une situation de précarité indéniable atteignant certes les hommes mais le plus les femmes. Ce qui justifie l'occupation de la 11<sup>ème</sup> position du Sénégal entre le Sao Tomé-et-Principe et la Sierra Léone dans le classement des pays les moins avancés en Afrique<sup>18</sup>, avec une incidence de pauvreté qui s'élève à 46,7% entre 2001 – 2011<sup>19</sup>.

Ainsi, de 1988 à nos jours, une pluralité d'enquêtes<sup>20</sup> a été émise par la Direction Nationale des Statistiques pour rendre compte de l'effectif de la population. Les données qui en ressortent constituent une base importante à partir de laquelle le gouvernement se fie pour

---

<sup>14</sup> **Boubakar Ly**, « Pauvreté et hégémonie, les sociétés civiles africaines face aux ajustements structurels de type nouveau, 2002, p 62.

<sup>15</sup> **Boubakar Ly**, Pauvreté-hégémonie : les sociétés civiles africaines face aux ajustements structurels de type nouveau,

<sup>16</sup> **Boubakar Ly**, Pauvreté-hégémonie : les sociétés civiles africaines face aux ajustements structurels de type nouveau,

<sup>17</sup> **Marième Touré et Aminata Niang**, pauvreté et hégémonie, p195

<sup>18</sup> [http://www.wmo.int/pages/themes/ldcs/list\\_fr.html](http://www.wmo.int/pages/themes/ldcs/list_fr.html)

<sup>19</sup> **Rapport définitif ESPS**, 2011, p 28.

<sup>20</sup> À partir desquels émaneront d'autres types d'enquêtes sur le niveau de vie sénégalais, la pauvreté auprès des ménages et ses déterminants<sup>20</sup>, de ses stratégies de lutte<sup>20</sup> etc.

mettre en œuvre certains projets de développement. A la sortie de ces études, il est remarqué que la population sénégalaise a connu un accroissement considérable, démontrés au cours de ses trois (3) derniers recensements et dont les femmes représentent plus de la moitié de la population<sup>21</sup>.

Eu égard à cela, le Sénégal a mis en place des plans d'action de développement, y incluant la souche féminine pour éviter une paralysie économique. Ce qui demeure essentiel et stratégique pour un pays où l'environnement socioculturel est dominé par un système de croyances et de valeurs qui ne facilitent pas toujours un dynamisme sociétal. Contrairement à l'homme, la femme sénégalaise a été souvent victime de ces mécanismes socioculturels<sup>22</sup> qui conditionnent ses comportements, l'obligeant à endosser le poids des coutumes et traditions qui guident ses manières d'agir, de pensée et de faire. C'est pourquoi, leur participation dans certains domaines était moindre<sup>23</sup>.

En effet, les premiers éléments qui rendaient minimes sa participation étaient : le taux élevé de l'analphabétisme, la faible participation ou intégration dans les activités socio-économiques et le poids des coutumes ou traditions<sup>24</sup>. Et comme beaucoup de pays en voie de développement, l'illettrisme et l'analphabétisme sont de sérieux facteurs d'entrave à la croissance et constituent dans notre société moderne le point principal de la relégation de la femme en seconde zone<sup>25</sup>. Ce qui justifie pourquoi les femmes étaient totalement absentes des activités génératrices de revenus. Néanmoins de grandes décisions ont été prises par la suite pour les venir en aide.

## **2. Les politiques publiques sur les femmes au Sénégal**

Depuis les années 60 sous l'égide du régime du Parti Socialiste jusqu'à celui Démocratique Sénégalais, des politiques destinées à l'alphabétisation<sup>26</sup> ont été émises dans l'optique de permettre aux femmes d'acquérir une certaine connaissance pouvant leur permettre de manager leurs activités. En effet, l'étude sur les « femmes sénégalaises à

<sup>21</sup> **RGPH, RGPHAE**, de 1972, 1988, 2013

<sup>22</sup> Dans la coutume sénégalaise, les femmes n'avaient en principe point de voix dans leurs ménages. Et leur rôle n'était que s'occuper des enfants, du ménage et de suivre les désirs de leurs maris. L'homme parcontre, décide tout ce qui doit se passer.

<sup>23</sup> [Http : www.fidafrique.net](http://www.fidafrique.net), Genre : de la politique à la promotion au Sénégal,

<sup>24</sup> [Http : www.fidafrique.net](http://www.fidafrique.net), Genre : de la politique à la promotion au Sénégal,

<sup>25</sup> [http://www.senegalaisement.com/senegal/alphabetsisation\\_senegal.php](http://www.senegalaisement.com/senegal/alphabetsisation_senegal.php)

<sup>26</sup> Evaluation finale du plan d'action national de la femme, 2003, p50

l'horizon 2015<sup>27</sup> » dans sa partie rétrospective a contribué à identifier et à nommer les canaux par lesquels les femmes sénégalaises ont été marginalisées dans les grandes orientations du développement du pays<sup>28</sup>. Juste après les années post-décennie de la femme, le ministère délégué auprès du Président de la République chargé de la condition de la femme et des enfants fut créé en 1990. Élevé au rang de ministère en 1991, il travaille en étroite collaboration avec la société civile par le truchement du Comité consultatif national de la femme. Il devient à partir de 1991, ministère de la femme, de l'enfant et de la famille (MFEF)<sup>29</sup>.

En 2000, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de 191 pays ainsi que les grandes institutions de coopération internationale ont adopté la « Déclaration du Millénaire » qui met davantage l'accent sur un partenariat international porté par une vision partagée du développement humain durable. Parmi ses 8 objectifs, le premier (1<sup>er</sup>) est consacré à l'élimination de la pauvreté et de la faim et le troisième (3<sup>ème</sup>) à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Ce dispositif devrait permettre, à terme, de mesurer les progrès accomplis par les différents pays dans la mise en œuvre des OMD<sup>30</sup>. Pour les atteindre en 2015, le Sénégal s'est ainsi engagé à éliminer les disparités entre les Hommes et les Femmes à tous les niveaux d'enseignements et l'autonomisation des femmes<sup>31</sup>.

Puisque les femmes représentent plus de la moitié de la population et constituent en même temps la frange la moins instruite et la plus vulnérable<sup>32</sup>, le gouvernement, de par ses actions, essaie de régulariser cette situation en se livrant à de nombreuses politiques pour favoriser leur participation au développement durable. Pour la commission économique des Nations Unies pour l'Afrique :

*« Sans une participation effective des femmes, le pays a peu de chance de parvenir à la réalisation des OMD. Autrement dit, une certaine négligence quant à l'intégration de la gente féminine dans le développement serait fortement susceptible de réduire les chances d'un Etat à atteindre ces derniers<sup>33</sup> ».*

<sup>27</sup> Les femmes sénégalaises à l'horizon 2015<sup>27</sup>

<sup>28</sup> Http : [www.fidafrique.net](http://www.fidafrique.net), Genre : de la politique à la promotion au Sénégal,

<sup>29</sup> MFEF, objet la mise en œuvre politique du gouvernement dans les domaines de l'amélioration des conditions de vie des familles, de la défense des droits des femmes, de la promotion économique et sociale des femmes et de la protection des droits des enfants.

<sup>30</sup> [www.undp.org/content/senegal/fr/home/mdgoverview.html](http://www.undp.org/content/senegal/fr/home/mdgoverview.html) : le Sénégal et les OMD 2015

<sup>31</sup> [www.undp.org/content/senegal/fr/home/mdgoverview.html](http://www.undp.org/content/senegal/fr/home/mdgoverview.html) : le Sénégal et les OMD 2015

<sup>32</sup> Http : [www.fidafrique.net](http://www.fidafrique.net), Genre : de la politique à la promotion au Sénégal,

<sup>33</sup> Http : [www.fidafrique.net](http://www.fidafrique.net), Genre : de la politique à la promotion au Sénégal,

La Conférence de Beijing du 15 septembre 1995 qui a réuni près de 50 000 hommes et femmes a également mis l'accent sur le même aspect, à travers ses travaux orientés sur les problèmes interdépendants d'égalité, de développement et de paix<sup>34</sup>. A cet égard, un programme d'action a été même mis en œuvre dans l'optique de renforcer le pouvoir des femmes aux niveaux social, économique et politique, d'améliorer leur santé et mais également de faciliter leur accès à l'éducation.

En conséquence, l'exécution du Programme d'action exige des changements de valeurs, d'attitudes, de pratiques et de priorités à tous les niveaux. La Conférence a signalé qu'elle s'engageait résolument en faveur de normes et critères internationaux pour l'égalité entre l'homme et la femme; que les mesures visant à protéger et promouvoir les droits fondamentaux de la femme et de la fillette, à éliminer toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes tant dans leur vie privée que dans la vie publique. Ce qui justifie les raisons d'un tel investissement du gouvernement dans le secteur de la femme.

Dans le plan d'action de 1997-2001, cinq domaines de promotion de la femme ont été retenus par le Sénégal parmi lesquels : le développement économique, la lutte contre la pauvreté ; des droits et des mécanismes institutionnels de promotion et de financement des femmes dont le Ministère de la femme, de l'Enfant et de la famille (**MFEF**) assure la coordination et le suivi<sup>35</sup>. Le gouvernement sénégalais a donc adopté d'importants instruments destinés à promouvoir la condition de la femme dont la promulgation d'une loi, en janvier 1999, contre toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes, notamment les mutilations génitales féminines<sup>36</sup> etc.

En 2000, un Premier ministre femme a été nommé pour la première fois dans l'histoire politique du Sénégal, des postes ministériels autrefois réservés aux hommes ont été confiés à des femmes comme celui de la Santé, du Commerce, la Décentralisation<sup>37</sup> etc. Selon Aminata Diaw :

*L'alternance politique survenue en février-mars 2000 et la nomination d'une femme à la tête du second gouvernement de la présidence de Abdoulaye Wade semblent, à première vue, constituer des éléments annonciateurs d'une nouvelle séquence dans l'histoire politique du Sénégal. Bien qu'il s'agisse de faits symboliques, il serait hasardeux d'en tirer une conclusion sans procéder, auparavant, à une prise en charge de l'histoire politique de ce pays et de l'imaginaire qu'elle véhicule, de la mémoire qui la nourrit<sup>38</sup>*

<sup>34</sup> Déclaration et programmation d'action Beijing, Pékin, 15 septembre 1995.

<sup>35</sup> [Http : www.fidafrique.net](http://www.fidafrique.net), Genre : de la politique à la promotion au Sénégal

<sup>36</sup> [Http : www.fidafrique.net](http://www.fidafrique.net), Genre : de la politique à la promotion au Sénégal,

<sup>37</sup> [Http : www.fidafrique.net](http://www.fidafrique.net), Genre : de la politique à la promotion au Sénégal,

<sup>38</sup> [Http : www.fidafrique.net](http://www.fidafrique.net), Genre : de la politique à la promotion au Sénégal,

Il faut noter ainsi la présence d'une femme à la tête de l'Agence Nationale chargée de la Promotion de l'Investissement et des Grands Travaux (APIX), au fonds de promotion économique (FPE)<sup>39</sup>. Dans la constitution du 7 janvier 2001, il y est ainsi consacré ainsi :

- l'interdiction de toute discrimination entre l'homme et la femme à l'égard des femmes et en intégrant les syndicats dans les stratégies de création de richesses,
- la criminalisation des mutilations génitales et de toutes les formes de violences domestiques et une nouveauté de taille
- le droit d'accès à la terre pour les femmes, la condamnation du mariage forcé qu'elle assimile à une atteinte à la liberté individuelle des femmes<sup>40</sup>.

Cette promotion au profit des femmes peut être perçue comme une acceptation du Sénégal aux engagements juridiques nationaux et internationaux sur la femme<sup>41</sup>. Elle est considérée comme un axe essentiel qui prouve l'insertion des femmes dans le développement du pays. Et ceci à travers le vote de la loi n°2010-11, du 28 mai 2010 instituant la parité absolue homme-femme. Pour une effectivité de cette loi, le Gouvernement s'est fixé un objectif en s'adonnant à la création d'un Observatoire National de parité par décret. ○ N B

De même, des dispositions législatives ont été pris en compte dans le domaine de la violence pour assurer la protection de la femme. Il en est ainsi de la loi 99-05 du 29 janvier 1999 qui modifie le code pénal en légiférant spécifiquement sur les violences faites aux femmes et aux personnes vulnérable, de la loi du 29 avril 2005 relative à la lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilés et à la protection des victimes<sup>42</sup>.

Progressivement, la thématique a légèrement basculé vers le concept d'« équité » dans la mesure où l'égalité qui sous-entend le fait de fournir aux femmes et aux hommes les mêmes droits, opportunités, ressources dans tous les domaines, peut s'avérer en quelque sorte dépasser vu que de multiples politiques ont été dirigées en son sens. C'est une démarche qui vise à corriger des inégalités de départ pour arriver à l'équivalence des chances ou

<sup>39</sup> Http : [www.fidafrique.net](http://www.fidafrique.net), Genre : de la politique à la promotion au Sénégal,

<sup>40</sup> Http : [www.fidafrique.net](http://www.fidafrique.net), Genre : de la politique à la promotion au Sénégal,

<sup>41</sup> la Déclaration universelle des droits et peuples de 1948, CEDEF de 1979le protocole à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique de 2003, la Déclaration solennelle de 2004 des chefs et de gouvernements africains sur l'équité et l'égalité entre les hommes et les femmes,

<sup>42</sup> Marieme sy Ndeye, « Les organismes féminines face à la lutte contre les violences conjugales subies par les femmes », 2011

opportunités entre femmes et hommes, en tenant compte de leurs besoins et intérêts spécifiques..

### **3. La microfinance comme moyen de lutte contre la pauvreté**

Pour lutter ainsi contre la précarité féminine, l'Etat sénégalais prend des mesures en encourageant les femmes à investir un autre domaine qu'est celui de la microfinance. En 2003, le décret n°2003-465 du 24 juin 2003 portant sur l'organisation du Ministère de l'Entrepreneuriat Féminin et du Micro Crédit a été créé. L'objectif visé est la mise en œuvre de la politique définie par l'Etat, dans la perspective d'amener les femmes entrepreneures sénégalaises à créer, développer et gérer des entreprises. Le but recherché est de faire du microcrédit un instrument performant de mobilisation de ressources internes mais aussi externes, par des services et produits adaptés au financement d'activités économiques génératrices de plus-values.

Conscient de l'avancée du profil féminin de la pauvreté, le Sénégal lance une politique micro-économique considérée comme une sorte de redistribution des fruits de la croissance auprès des couches vulnérables<sup>43</sup> et destinée à freiner l'avancé du phénomène pour atteindre les OMD en 2015. En 2004, par le décret n°2004-426 du 14 avril 2004, le Fond national de Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin (FNPEF), sous l'ordre du chef de l'Etat. L'objectif est de favoriser la promotion de l'entrepreneuriat féminin, le renforcement des capacités des entrepreneurs réelles ou potentiels et l'accès aux ressources financières.

Mais quel que soit la multiplicité des tentatives politiques menées par l'Etat à l'endroit des femmes pour les permettre d'accéder au crédit et déboucher de leurs propres entreprises, la féminisation de la pauvreté demeure toujours une actualité.

En 2003, a été dénombrées 24,18% de femmes inactives en situation d'extrême pauvreté<sup>44</sup>. En 2011, le taux de ménages en situation de pauvreté dirigés par des femmes s'est accru jusqu'à 27,5% alors qu'il n'était que de 20% en 2006<sup>45</sup>. De même, dans le Rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) de 2001, environ 53,9 pour cent des ménages au Sénégal vivent en dessous du seuil de pauvreté et plus de 58 pour cent sont des femmes<sup>46</sup>.

<sup>43</sup> <http://www.dakar-info.com/fonds-national-de-credits-pour-les-femmes-un-pont-pour-le-progres-economique>

<sup>44</sup> Profil féminin de la pauvreté au Sénégal, 2003, p 30

<sup>45</sup> Rapport définitif ESPS I, 2011,

<sup>46</sup> Ndèye Sokhna Guèye, Stratégies de lutte contre la pauvreté féminine : exemple des groupements de femmes de la région de Dakar (Sénégal), p1.



En effet, diverses raisons semblent expliquer cette précarité allant de leurs occupations dans le foyer, à leur statut de soutien économique de ménage, et leurs activités peu génératrices de revenus<sup>47</sup>. C'est ainsi qu'en 2002 est mis sur pied le Projet de Crédit pour les Femmes<sup>48</sup>, devenu depuis 2010 le Fonds National de Crédit pour les Femmes (FNCF). Avec ses multiples missions<sup>49</sup>, le FNCF se veut un outil d'« autopromotion des femmes »<sup>50</sup> et ses ressources proviennent souvent des acteurs en partenariat avec l'Etat<sup>51</sup>. Dans toutes les régions du Sénégal, le FNCF est géré par le Service du Développement Communautaire (SDC) qui est couvert par le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance. Son rôle consiste à veiller sur le choix de projets à financer et d'accompagner les femmes dans le renforcement de leurs capacités techniques et managériales. Dans la région de Saint-Louis, même si la pauvreté semble moyennement s'y manifester avec un taux de prévalence estimé entre 40 à 60%<sup>52</sup> grâce aux revenus<sup>53</sup> qu'elle dispose, les femmes demeurent pauvres et restent les principales cibles et bénéficiaires<sup>54</sup> du FNCF. Les périodes allant de 2002 à 2008 ont été marquées par un financement de 58 projets de GPF qui a touché 1880 femmes, accompagné d'une formation managériale déroulée au sein du SDC. Le bilan montre que le montant de 136.597.307 FCFA y a été investi pour accompagner les femmes dans leurs activités<sup>55</sup>. Pour la cohorte de femmes financées en 2014, les membres du groupement ALPHA en ont fait partie. Ils ont ainsi bénéficié de ce fonds pour mettre en œuvre leurs activités.

Cependant, même si la volonté de l'Etat est de créer une nouvelle source d'approvisionnement financière susceptible de soutenir les femmes dans leur création de richesses, il semble que ce fond soit loin d'être une panacée pour elles. En effet, qu'il soit conçu pour lutter contre la féminisation de la pauvreté ou faire participer les femmes dans la

<sup>47</sup> Rapport définitif ESPS II,

<sup>48</sup> Rapport Définitif ESPS II, 2003 : p29

<sup>49</sup> <http://www.femmenfance.gouv.sn/spip.php?article8>, Les missions du FNCF : Mettre en place une ligne de crédit et un système de financement des activités des structures organisées de femmes pour les aider à développer des activités productives et génératrices de revenus renforcer par le biais de la formation, les capacités managériales des femmes bénéficiaires ; Propulser les femmes vers l'entrepreneuriat formel ; créer des espaces d'incubateurs de projets dans des créneaux porteurs ; contribuer à la lutte contre la féminisation de la pauvreté, au développement du leadership féminin et au soutien des organisations et réseaux de femmes.

<sup>50</sup> <http://www.microfinance.sn/page-304-1.html>.

<sup>51</sup> Les sources du fond : Subventions reçues de l'Etat, des prêts et subventions des partenaires au développement, des produits des placements, des intérêts générés par les prêts consentis aux bénéficiaires, ou des dons et legs.

<sup>52</sup> Rapport définitif ESPS, 2011, p

<sup>53</sup> <http://www.femmenfance.gouv.sn/spip.php?article8>, revenus issues des activités secteurs touristiques, des cultures irriguées, de la pêche, et de la présence d'industries agroalimentaires<sup>53</sup>

<sup>54</sup> <http://www.femmenfance.gouv.sn/spip.php?article8>, bénéficiaires du fond: organisations ou réseaux de femmes identifiés par les services déconcentrés, les femmes, personnes physiques désirant entreprendre des activités génératrices de revenus (AGR) et celles voulant accéder à l'entrepreneuriat formel

<sup>55</sup> Les archives du Service Développement Communautaire de Saint-Louis

gestion économique du pays, il existerait des obstacles intrinsèques aux principes qui font fonctionner le FNCF. Ces obstacles seraient liés au non-respect du contrat qui les lie au M.F.F.E, à l'inefficacité de la formation reçue après sélection et surtout au traitement inéquitable des groupements quant au remboursement du financement.

Or si des faveurs peuvent être réservées aux uns et non aux autres, il est clair que des possibilités pour que tout groupement bénéficie de la souplesse du remboursement existe. Seulement, ces possibilités leur sont accordées selon qu'ils appartiennent au camp politique au pouvoir ou non. Si alors les apolitiques comme les membres de ALPHA acceptent malgré les obligations sévères que leurs impose l'institut de micro finance CAURIS par lequel passe leur financement, c'est sans doute parce que la précarité de leur situation ne leur permettent de décliner un tel offre. Dès lors, se pose la question suivante: dans son projet de lutte contre la féminisation de la pauvreté, comment les membres d'ALPHA appréhendent t-ils le fonctionnement du FNCF ?

## **II. Revue de la littérature :**

La femme occupe une position importante dans la société qui fait d'elle un individu particulier. Elle représente le noyau de la société parce qu'assurant un rôle important qu'est la **reproduction**. Dans les sociétés dites traditionnelles, les femmes sont inscrites dans un rôle spécial au sein de la famille. Le droit romain avait déjà fixé le statut juridique de l'homme et celui de la femme en les articulant sur une norme organisatrice de la différence et de la complémentarité du féminin et du masculin<sup>56</sup>. Par le droit de filiation, on a institué des hommes et des femmes pères et mères<sup>57</sup>. Ainsi, selon le **Conseil du Bien-être Social du Canada** :

« Père et mère sont tous deux des constructions juridiques, mais des constructions complémentaires, c'est-à-dire que l'un n'est pas l'autre, l'un est construit comme inverse de l'autre »<sup>58</sup>.

En effet, le rôle reproductif est considéré comme un devoir spécifiquement réservé aux femmes chez les chrétiens<sup>59</sup>. Elles sont tenues de le respecter sans contestation. C'est un devoir qui s'identifie à une sorte de prérogative naturelle qui fait d'elles les seules responsables de maison qui assurent leurs fonctions de mère et d'épouse<sup>60</sup>. D'après le livre de **Christine COLLIN, Francine OUELLET, Ginette BOYER, Catherine MARTIN** :

<sup>56</sup> Monique Dumais, Femmes et pauvreté, 1939, p

<sup>57</sup> Conseil du bien-être du Canada, La femme et la pauvreté, Ottawa 1980

<sup>58</sup> Conseil du Bien-être Social du Canada, La femme et la pauvreté, 1990, p1-2.

<sup>59</sup> Monique Dumais, Femmes et pauvreté, 1939, p36.

<sup>60</sup> Monique Dumais, Femmes et pauvreté, 1939, p36.

« Nous pensons que sur ce point capital, les chrétiens doivent faire preuve de sagesse et de courage dans leurs convictions et leur engagement. Il est souhaitable, précisément, que le fait d'élever et d'éduquer des enfants, soit l'œuvre conjointe du père et de la mère, et il y'a certainement des progrès à réaliser pour que les hommes y prennent d'avantage leur part, mais le rôle de la femme, c'est trop évident, demeure essentiel<sup>61</sup> ».

**Chombart de LAUWE** voit parcontre dans les rôles que la société prête à la femme, un signe particulièrement révélateur du sens qu'elle entend donner à son évolution. Si on suit son esprit, la femme constitue un être fondamental qui assure la perpétuité d'une société. L'auteur stipule dans la **Revue française de Sociologie** que :

« A travers les images des rôles de la femme, c'est en fait la conception de la société future qui est en cause. C'est bien à ce problème que nous pensons, lorsque nous nous attachons à la conscience de l'évolution des rôles et au vison de la femme dans l'avenir<sup>62</sup> ».

Par ailleurs, la question du partage des taches dans le ménage reste au cœur des débats centrés sur la critique féministe<sup>63</sup>. Tout au long de l'article, Lauwe s'est uniquement intéressé sur la manière dont les représentations des rôles inspiraient les conduites ou les contredisaient. En effet, les femmes sont tellement habituées à l'occupation des tâches ménagères qu'au final qu'elle semble n'avoir leurs places qu'au foyer. C'est pour cela que NARB considère que :

« Montrer des femmes en train d'accomplir des tâches ménagères et d'utiliser des produits ménagers dans leur foyer n'est pas condamnable en soi, mais la répétition constante de telles images laisse entendre que la femme n'est à sa place que dans son foyer<sup>64</sup> »

Le travail domestique a été considéré comme une tache qui est spécifiquement réservée aux femmes<sup>65</sup>. Mais cette affirmation selon laquelle la place et le travail de la femme demeure au foyer dépend de la nature de la société. La représentation du travail féminin est dès lors très significative. Les individus issus de milieux aisés préservent une image sur le travail féminin autre que ceux issus des milieux ouvriers. Pour eux, la femme travaille par gout pour des raisons toutes professionnelles et personnelles ; contrairement aux milieux ouvriers, où le travail de la femme est considéré comme une nécessité pour assurer le bien-être de la famille. Selon **Michel HUGUET** :

<sup>61</sup> Christine COLLIN, Francine OUELLET, Ginette BOYER, Catherine MARTIN, Extrême pauvreté, 1992, p125.

<sup>62</sup> Chombart de LAUWE, La femme dans la société, 1963, 210p.

<sup>63</sup> Image, rôle et condition sociale de la femme dans les médias, Mieke Ceulemans Guido Fauconnier, p10.

<sup>64</sup> X, NARB, 1975

<sup>65</sup> Revue française de sociologie, La femme dans la société, 1963, p210. En effet, l'étude complémentaire de Culley et Bennett (1976) a voulu renforcé cette idée en montrant que, même dans les émissions publicitaires télévisées en 1974 comme en 1971, le rôle le plus souvent attribué à la femme était celui de ménagère ou de mère au foyer.

« C'est à travers les contradictions et les conflits que s'élaborent les images nouvelles et que se modifient les structures... si les classes moyennes et les milieux aisés sont très sensibles aux changements des statuts, des rôles, les premiers éprouvent le mouvement constaté, et les seconds éprouvent plus souvent des réticences à son égard. Le milieu ouvrier voit moins souvent les transformations et lorsqu'il les remarque, il les juge souvent avec restriction. Le milieu intermédiaire est le plus représentatif d'un nouveau model. L'aspiration à une vie de couple basée sur l'échange et la complémentarité des rôles y est manifeste<sup>66</sup> »

Dans cette même lancée, **JEAN PAUL II** démontre l'importance du rôle que la femme joue dans son foyer. Il atteste ainsi dans son encyclique sur le travail, que le travail de la femme ne devrait en aucune manière nuire son rôle irremplaçable de mère. Selon lui :

« Il est nécessaire d'organiser et d'adapter tout le processus du travail, de manière à respecter les exigences de la personne et ses formes de vie, et avant tout de sa vie de famille, en tenant compte de l'âge et du sexe de chacun. C'est un fait que dans beaucoup de sociétés, les femmes travaillent dans presque tous les secteurs de la vie. Il convient cependant qu'elles puissent remplir pleinement leurs tâches selon le caractère qui leur est propre, sans discrimination et sans exclusion des emplois dont elles sont capables, mais sans manquer au respect de leurs aspirations familiales et du rôle spécifique qui leur revient, à côté de l'homme, dans la formation du bien commun de la société. La vraie promotion de la femme exige que le travail soit structuré de manière qu'elle ne soit pas obligée de payer sa promotion par l'abandon de sa propre spécificité et au détriment de sa famille dans laquelle elle a, en tant que mère, un rôle irremplaçable<sup>67</sup>. »

La famille est également considérée telle une entité naturelle et qui répond à une certaine hiérarchie, témoignant de l'inégalité des membres qui la compose. Ainsi, les prétentions féministes n'y sont guères les bienvenues vu qu'il s'agit d'un endroit où les uns commandent et les autres obtempèrent. Un **extrait d'un cours** dispensé lors des semaines sociales du Canada, l'affirme catégoriquement :

« Société naturelle, la famille est encore une société essentiellement hiérarchique, c'est-à-dire qu'en vertu du droit naturel, comme du droit divin, les membres qui la composent ne sont pas égaux entre eux, ne forment pas une sorte de démocratie en miniature, mais constituent une société inégale où les uns, de par la nature et son auteur, doivent commander, et les autres obéir, où le père et la mère ont leur rôle propre et distinct pour que l'ordre et l'harmonie, source de paix et de bonheur, règnent au sein du foyer. Et le rôle qui revient à la mère n'est guère compatible avec les prétentions féministes<sup>68</sup> »

Le modèle socioculturel condamne la femme à la consécration entière de son rôle de mère et de gardienne du foyer<sup>69</sup>. Ce qui peut entraîner des difficultés chez celle qui veut assurer

<sup>66</sup> Michel HUGUET, Revue française de sociologie, La femme dans la société, 1963, p210.

<sup>67</sup> JEAN PAUL II, Laborem exercens, 1981, p26

<sup>68</sup> Monique Dumais, Femmes et pauvreté, Extrait issu semaines sociales du Canada, 1939, p39

<sup>69</sup> Monique Dumais, Femmes et pauvreté, 1939, p40.

doublement un rôle de femme au foyer et celle d'une autre entité professionnelle. On comprend ainsi **F.P Cobbe** lorsqu'il avance que :

« Aucune femme ne peut mener deux vies en même temps. Il n'est pas permis de servir deux maîtres en même temps<sup>70</sup>»

Cette position catégorique de la place et du devoir de la femme est également approuvé par **Louise Leboeuf** qui stipule que :

« La mère qui pense gagner sa vie doit choisir lequel de ses enfants ou de son gagne-pain constitue son devoir. Si ses enfants prennent la deuxième place, elle ne vaut rien comme mère, s'ils prennent la première place, elle ne vaut rien comme travailleuse à l'extérieur<sup>71</sup>»

Voici un tableau que Dumais propose, récapitulant des rapports sociaux de sexe qui s'est imposé à partir de la révolution industrielle :

---

<sup>70</sup> F. P Cobbe, *la pauvreté et la femme au Québec*, 1989, p 30.

<sup>71</sup> **Louise Leboeuf**, *Les femmes et la pauvreté*, 1991, p 24-41.

<b>FEMME</b>	<b>HOMME</b>
Prisonnière de la nature Ne maîtrise pas la nature  Essentiellement naturelle <i>Permanence</i> <i>Dépendance</i> <i>Subordination</i>	Emergé de la nature Maîtrise de la nature  Essentiellement culturel <i>Transformation</i> <i>Distanciation</i> <i>Domination</i>
Enfermée dans la sphère privée  Famille  Confrontée à la double tâche  Est responsable de la charge physique  Et affective des membres du groupe	En charge de la sphère publique  Travail  Libéré des tâches domestiques  Profite des soins des femmes  En tant que membre du groupe
Est dépossédée  De son temps De sa production De sa personne	S'approprie  Le temps des femmes La production des femmes La personne des femmes
Est tenue à l'écart du pouvoir  Politique, économique, juridique, social et religieux  Ne peut contribuer pleinement à l'édification de la société	Détient le pouvoir  Politique, économique, juridique, social et religieux  Peut se consacrer entièrement à l'édification d'un ordre social

Source : Monique Dumais, Femmes et pauvreté, 1939, p41.

Cependant, tous ne sont pas d'accord sur le stéréotype de la femme au foyer. Pour certains comme Adrienne Rich, ce genre de modèle socioculturel doit être dépassé. De ce fait, il est requis de discerner la « maternité comme expérience et la maternité comme institution <sup>72</sup> ». Selon **Monique Dumais**, Nancy Gauberman pense que :

« L'analyse de la répression et de l'exploitation de la force des femmes [...] cède de plus en plus la place actuellement à la prise de conscience du propre pouvoir des femmes et à la force de leur influence <sup>73</sup> ».

Ainsi, les femmes doivent en venir à dépasser un sentiment de culpabilité qui pèse lourdement sur leurs épaules <sup>74</sup>. Elles doivent ainsi apprendre à sortir du monde contraint des hommes qui est un monde d'**égo**. D'après lui :

« Le monde masculin est centré sur la construction de l'égo, sur le rapport de cet ego à des objets matériels ou spirituels qui lui permettent d'exister comme autonome <sup>75</sup> ».

**Eliane Mossé** considère la pauvreté comme la situation de personnes ou groupes de personnes marquées par l'insuffisance de ressources disponibles, la précarité de statut social et l'exclusion d'un mode de vie (matériel et culturel dominant) <sup>76</sup>. Les chercheurs qui se sont investis dans le domaine de la féminisation de la pauvreté ont remarqué qu'il n'existait point de nouveauté, ni d'inhabituel au fait que les femmes soient pauvres. Tout au court de leur vie, elles ont eu à s'endosser les responsabilités du ménage et de s'occuper des enfants. En plus de la lourdeur de ces tâches qui ne sont nullement rémunérées, leur présence dans le marché du travail reste moindre <sup>77</sup>. **Vicki kermel** considère en ce sens que :

« Les femmes ont toujours été pauvres de façon disproportionnée, et plusieurs femmes ont été pauvres durant toute leur vie <sup>78</sup> ».

**Claudine Blasco** quant à elle met l'accent sur les cibles de la pauvreté. La pauvreté est généralement le plus ciblée chez des groupes bien déterminés tels les individus vulnérable et surtout les jeunes familles, les personnes qui vivent en solitudes, les familles monoparentales,

<sup>72</sup> Adrienne rich, *of women born*, p20.

<sup>73</sup> Monique Dumais, *Femmes et pauvreté*, 1939, page

<sup>74</sup> Adrienne Rich, *Centre des femmes du Québec*, op. cit p 18.

<sup>75</sup> Monique Dumais, *Femmes et pauvreté*, 1939, page 27

<sup>76</sup> Eliane Mossé, *les Riches et les Pauvres*, 1983, p37.

<sup>77</sup> Ruth Rose, *les femmes et la pauvreté au Québec*, 1989, p130.

<sup>78</sup> Vicki kermel, *Women struggle for Survival*, 1986, p 15.

les femmes et les jeunes sans emploi. En effet, depuis quelques années, les organismes internationaux se sont évertués à reconnaître la féminisation de la pauvreté. Aujourd'hui les femmes représentent un pourcentage de 70% des pauvres de la planète et 60% des travailleurs pauvres<sup>79</sup>. C'est un phénomène qui est accompagné de la féminisation des migrations, de l'augmentation de la traite et du trafic des femmes, de l'esclavage et du travail forcé, et de la croissance des inégalités<sup>80</sup>. D'après elle, géographiquement, la pauvreté a affecté en premier les femmes d'Afrique subsaharienne, de Madagascar et d'Asie du Sud, de l'Europe de l'Est, d'Asie centrale et du Caucase. S'agissant de l'Amérique latine, les femmes autochtones et celles d'ascendance africaine vivent plus que les autres dans la pauvreté<sup>81</sup>. Le rapport de la commission de la condition de la femme a intervenu dans ce sens pour dire que le taux de participation des femmes à la vie économique n'a cessé d'augmenter depuis 1989, sauf en Europe Orientale et Centrale, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord où il reste inférieur à la moyenne mondiale<sup>82</sup>. Sur le fait que les femmes demeurent les plus pauvres dans le monde<sup>83</sup>, le programme d'action a été adopté en 1995 à Beijing<sup>84</sup>. Au cours de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, a été consacrée l'élimination du fardeau persistant et grandissant de la pauvreté qui pèse sur elles<sup>85</sup>. La prise de cette décision demeure dès lors considérée comme un des 12 domaines critiques requérant une attention et une action particulières de la communauté internationale, des gouvernements et de la société civile<sup>86</sup>.

Selon **Monique Dumais**, la pauvreté pèse lourdement sur les épaules des femmes. Et Ceci est démontré par le constat qui a été fait sur les deux dernière décennies et qui décèle « la montée phénoménale de la représentation relative des femmes parmi les économiquement faibles ». Ce qui, d'après elle est la base du concept de « féminisation de la pauvreté<sup>87</sup> ». Les images de la pauvreté des femmes est très remarquable au quotidien. Ainsi, les questions telles : comment faire pour remplir le réfrigérateur, répondre aux demandes des enfants, régler

<sup>79</sup> Claudine Blasco de la commission Femmes, Genre et Mondialisation d'ATTAC France, 2006. Les femmes représentent 1/4 des travailleurs totaux gagnant moins d'1 dollar par jour. Ce phénomène est accompagné de la féminisation des migrations (elles sont 51% des migrants vers les pays riches et 2/3 des réfugiés), de l'augmentation de la traite et du trafic des femmes, de l'esclavage et du travail forcé, et de la croissance des inégalités

<sup>80</sup> Claudine Blasco de la commission Femmes, Genre et Mondialisation d'ATTAC France, 2006.

<sup>81</sup> Claudine Blasco de la commission Femmes, Genre et Mondialisation d'ATTAC France, 2006.

<sup>82</sup> Le rapport de la Commission de la Condition de la Femme des Nations Unies sur la promotion économique de la femme, Mars 2006, 50ième session. Selon ce rapport, les femmes ne représentent que 40% de la population active dans le monde.

<sup>83</sup> Examen et l'évaluation du Programme d'action de Beijing : Rapport du Secrétaire général, 2002.

<sup>84</sup> Examen et l'évaluation du Programme d'action de Beijing : Rapport du Secrétaire général, 2002.

<sup>85</sup> Examen et l'évaluation du Programme d'action de Beijing : Rapport du Secrétaire général, 2002.

<sup>86</sup> Examen et l'évaluation du Programme d'action de Beijing : Rapport du Secrétaire général, 2002.

<sup>87</sup> Monique Dumais, « Femmes et pauvreté », 1999, p 12.



les frais de scolarité permettent de montrer que c'est la dépense économique qui les étouffe. D'un autre côté, la pauvreté des femmes est reliée par les facteurs suivants : l'augmentation de divorce, la monoparentalité, la précarité des emplois, le chômage structurel, qui produisent des effets négatifs sur leurs revenus. Monique Dumais avance ainsi que ce sont ces circonstances sociales qui expliquent la raison de la faiblesse de leurs économies<sup>88</sup>. Aussi, la maternité, les conditions de travail, le model socioculturel constituent des éléments qui jouent un rôle significatif dans la manifestation de cette réalité<sup>89</sup>.

Dans l'analyse de l'auteur, la pertinence de son étude réside dans sa manière d'aborder économiquement et socialement la question de la féminisation de la pauvreté. Ces deux dimensions constituent en effet d'intéressants angles d'appréciation qui permettent de comprendre les causes de ce phénomène. Mais néanmoins, cette approche de l'auteur comporte des limites. Dans son interprétation, on peut noter qu'il y'a une omission de la dimension éducative qui peut être une véritable source de précarité chez les femmes. Contrairement à **Marième TOURE** et **Aminata NIANG** qui partent de ce point de vue.

En effet, ces dernières se sont consacrées tout au long de leurs études à analyser les déterminants sociologiques de la pauvreté des femmes. D'après elles, ces derniers seraient relatifs à la subordination des femmes qui constitue la cause première de la prépondérance de la pauvreté sur elles. Et l'une des causes de cette dernière est le produit des opinions qui ont favorisé une limite des opportunités d'accès des femmes à l'éducation, à la formation et au développement de leurs compétences<sup>90</sup>. C'est une sorte de marginalisation qui les empêche à avoir accès à certains postes de responsabilité. Raison pour laquelle elles stipulent les propos suivants :

« L'une des causes de la pauvreté féminine résulte des opinions qui ont contribué à limiter les opportunités d'accès des femmes à l'éducation, à la formation et au développement de leurs compétences. Au Sénégal, en dépit des efforts consentis les disparités de genre sont encore criantes dans ce domaine. Or la marginalisation des femmes dans le développement des connaissances, des aptitudes et des compétences alliées aux contraintes socioculturelles freinent leur accès aux postes de responsabilités. Elle ralentit aussi le processus des changements structurels nécessaires à l'égalité des sexes face aux opportunités et à la prévention des risques d'exclusion et de marginalisation dans des économies régies par des règles de compétitivité et de productivité<sup>91</sup> ».

<sup>88</sup> Monique Dumais, Femmes et pauvreté, 1939, p29.

<sup>89</sup> Monique Dumais, Femmes et pauvreté, 1939, p29.

<sup>90</sup> Marième TOURE et Aminata NIANG, genre et pauvreté au Sénégal, 2002, p195.

<sup>91</sup> Marième TOURE et Aminata NIANG, genre et pauvreté au Sénégal, 2002, p195.

Pour elle, l'accès inégalitaire des ressources des femmes est noté aussi bien au Sénégal qu'en Afrique. Les femmes ont souvent été abstraites de ce processus. Ce qui engendre leur inaccessibilité aux opportunités et leurs incapacités d'insertion dans les principaux circuits de production<sup>92</sup>. Parmi les causes de leur précarité, on y retrouve celle causées les conséquences des Plans d'Ajustements Structurels qui en ont une grande part de responsabilité. En effet vingt ans après l'application des réformes économiques, la situation globale des femmes et des hommes et leurs conditions de vie se sont détériorées<sup>93</sup>.

Les conceptions de ces auteurs revêtent une grande importance dans la mesure où elles prennent en compte le volet éducatif qui est le plus souvent omis dans les analyses. En effet, l'éducation des femmes peut être une source de changement de situation, une défense contre la précarité culturelle et économique. C'est d'ailleurs l'information que ces auteurs veulent véhiculer. Mais aussi intéressante soit son analyse, les bornes qu'on pourrait lui trouver est le fait que pour apprécier ou étudier les déterminants de la précarité féminine, il ne suffit pas de se limiter à une seule dimension pour faire un compte rendu exhaustif. **Nouria Benghabrit-REMAOU** et **Belkacem BENZENINE** soutient également les mêmes propos sur l'éducation des filles, mais poussant un peu loin pour intégrer l'aspect social.

D'après elles, l'inégalité d'accès des filles à l'éducation est en rapport avec toutes les formes des disparités entre les sexes comme le démontre les statistiques de l'UNESCO. En Afrique, le modèle socioculturel et l'emprise de la religion dans la vie sociale et culturelle sont des indicateurs qui peuvent justifier la situation inégalitaire entre les sexes<sup>94</sup>. C'est pour cela qu'**Odile Nouméa Faye**, à partir de l'expérience de l'Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement (**AFARD**) qu'elle préside, met l'accent sur cet aspect, tout en soulignant l'importance de la famille pour aboutir à des résultats concrets permettant de réduire les inégalités.

**Codou BOP** quant à elle, met également l'accent sur la lourdeur du modèle socioculturel ainsi que l'inégalité existante entre les sexes au Sénégal.

---

<sup>92</sup> Marième TOURE et Aminata NIANG, *pauvreté et hégémonisme*, p195.

<sup>93</sup> Marième TOURE et Aminata NIANG, *pauvreté et hégémonisme*, p195.

<sup>94</sup> Nouria BENGHABRIT-REMAOUN et Belkacem BENZENINE, *Femmes africaines à l'épreuve du développement*, 2009.

Dans le cadre de son étude, les femmes enquêtées ont identifié elle-même, trois phénomènes essentiels qui ont induit la féminisation de la pauvreté<sup>95</sup>. D'après les résultats de son étude le phénomène de la pauvreté constitue une réalité qui est durement vécue par les femmes et les filles<sup>96</sup>. De ce fait, Codou BOP, juge que les politiques de l'état bien qu'allant dans le sens d'aider les femmes n'ont jusqu'à présent obtenus de résultats escomptés, au contraire ce sont les femmes qui essaient elles même de trouver des solutions par rapport à leurs propres situation. Malheureusement le problème qu'elles rencontrent est celui d'appui<sup>97</sup>. D'après son étude, la situation de précarité féminine reste imputable au gouvernement avec ses politiques sociales foirées, à leur traitement au sein de la famille et dans la communauté, et aux stratégies des hommes pour se soustraire de leurs responsabilités<sup>98</sup>.

D'après, **Eveline Duhamel** et **Henri Joyeux**, la pauvreté constitue un phénomène multidimensionnel qui ne doit pas s'appréhender sous un seul aspect financier. Les risques de pauvreté s'aperçoivent le plus chez les femmes que les hommes ont des répercussions sur les enfants avec le danger de les inscrire dans un processus de transmission et de reproduction d'un état précaire. Ils se répercutent aussi sur l'éducation et l'avenir des enfants. D'après eux :

« L'insécurité sociale et économique dans laquelle grandissent ces enfants peut perturber gravement leur éducation et leur santé. Les risques de précarité sont en fait multifactoriels et trouvent leur origine dans le fondement culturel du rôle assigné aux femmes dans la société y compris au regard de l'emploi<sup>99</sup> ».

Le taux élevé de représentation des femmes dans certains métiers considérés telles des qualités «naturelles et innées chez elles» et qu'elles exercent dans la sphère familiale, constitue une démonstration manifeste de cette précarité.

Cependant, **Julie Bernier** quant à lui tente 'étudier la féminisation de la pauvreté sous une approche sanitaire. D'après lui, depuis quelques années, on évoque l'établissement de lien entre la santé physique et mentale des femmes ainsi que de leurs conditions économiques. Les femmes moins scolarisées, sans emploi ou pauvres sont les plus touchées par la détresse psychologique et les problèmes de santé physique. Pour lui, la monoparentalité et l'isolement

<sup>95</sup> Codou Bop, Féminisation de la pauvreté au Sénégal et évolution des rapports sociaux de sexe dans les familles : le cas de la banlieue ouvrière de Dakar, 2003.

<sup>96</sup> Codou Bop, Féminisation de la pauvreté au Sénégal et évolution des rapports sociaux de sexe dans les familles : le cas de la banlieue ouvrière de Dakar, 2003.

<sup>97</sup> Codou Bop, Féminisation de la pauvreté au Sénégal et évolution des rapports sociaux de sexe dans les familles : le cas de la banlieue ouvrière de Dakar, 2003.

<sup>98</sup> Codou Bop, Féminisation de la pauvreté au Sénégal et évolution des rapports sociaux de sexe dans les familles : le cas de la banlieue ouvrière de Dakar, 2003.

<sup>99</sup> Eveline Duhamel et Henri Joyeux, femmes et précarité, 2013, p7.

social constituent deux facteurs qui détériorent la santé des femmes. Également, les discours imposants sur la santé des femmes pauvres se centrent souvent sur des éclaircissements individuels et découlent parfois des féministes. De ce fait, ces visions produisent ainsi des effets nuisibles à la santé des femmes. D'après l'auteur, les femmes provenant des milieux défavorisés rencontrent le plus des problèmes de santé d'ordre physique et psychologique, présente une espérance de vie moins bonne, sont victimes de vieillissement précoce, et consomment beaucoup plus d'ordonnance<sup>100</sup>.

D'après **Jeanne BISILLIAT**, l'intégration des femmes dans le développement constitue la plus importante décision qui ait été prise à leur endroit. Pour elle, Dès sa création en 1946, la commission de la condition de la femme de l'ONU prit plusieurs initiatives allant dans le sens de l'adoption de différentes déclarations et conventions en faveur de l'égalité entre hommes et femmes<sup>101</sup>. Dans le même sens, l'ONU adopta des programmes de bien être centrés spécifiquement sur la formation de travailleurs sociaux, le bien-être familial, le développement communautaire et les coopératives. Dans un rapport du secrétaire général du 12 mai 1950 à la commission de la condition de la femme<sup>102</sup>, différents problèmes qui témoignent de la contribution des femmes au développement économique y ont été soulevés. Ce rapport vise un seul objectif qui est de plaider pour des mesures spécifiques pouvant améliorer les conditions de travail des femmes, pour des mesures de protection mais aussi des programmes du bien être en faveur des mères, et pour des programmes de formation technique<sup>103</sup>.

D'un autre côté, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) dénonce l'exploitation des femmes dans le secteur artisanal, notamment le travail à domicile, ou une législation du travail devrait être introduite et respectée. On le comprend ainsi dans les propos de **J. BASTILLAT** lorsqu'elle atteste :

---

<sup>100</sup> Julie Bernier, « femme, santé et pauvreté », réseau québécois d'action pour la santé des femmes, p1.

<sup>101</sup> Les plus importantes étant la convention sur les droits politiques des femmes de 1952, la convention sur le consentement du mariage de 1962, la déclaration sur l'élimination de toutes formes de discriminations à l'endroit des femmes en 1967, renforcée s par une autre convention sur le même sujet en 1993, une résolution de la conférence internationale pour les droits de l'homme de 1968, une résolution de la conférence internationale sur les droits de l'homme de 1968 sur les droits des femmes. L'OIT adopta des 1951 une convention sur une rémunération égale pour un travail de valeur égale..

<sup>102</sup> United Nations, Report of the Secretary-General to the CSW on the United Nations Technical Assistance Programmed in Relation to the Status of Woman. May 1950

<sup>103</sup> Jeanne Bisilliat, regard des femmes sur la globalisation, 2003, p 46.

« Les premiers rapports de situation de la femme dans le monde constatent que les femmes ne sont plus une réserve en cas de pénurie, mais qu'elles commencent à constituer une partie intégrante de la main d'œuvre. Néanmoins, en tant que salariées, elles sont mal payées »<sup>104</sup>.

D'après J. Bastillat, en 1972 l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution proclamant l'Année internationale de la femme en 1975<sup>105</sup>. Elle soutient l'importance de l'intégration totale des femmes à l'effort global de développement, leur rôle dans le développement économique, social, et culturel et dans le développement des relations amicales et de la coopération entre les Etats, ainsi que dans le renforcement de la paix mondiale. D'après le **Rapport de la réunion interrégionale d'experts sur l'intégration des femmes au développement**<sup>106</sup> précise que :

« De nos jours ce n'est plus une discrimination ouverte ou juridique qui constitue le principal obstacle à la participation des femmes à tous les aspects du développement. Les problèmes majeurs découlent de l'attitude traditionnelle à l'égard du rôle des femmes dans la société et de l'opinion encore répandue que leur rôle sur le marché du travail est marginal (...) le rôle du groupe d'experts était (...) de proposer des suggestions et des recommandations réalistes qui contribuent à faire disparaître les attitudes de discrimination à l'égard des femmes<sup>107</sup> ».

Même en Afrique c'est la même préoccupation de l'insertion des femmes dans le développement qui est en jeu. Comme le déclare les rapports de l'ONU, la femme revêt son importance dans l'avancement d'un pays. Donc le fait de les mêler dans les politiques de développement ne ferait que faciliter son contact avec d'autres pays sur le point surtout des négociations.

S'agissant de la microfinance, le renforcement des capacités des femmes constitue le moyen idéal et essentiel, visant à écarter des millions d'individus du cycle de la pauvreté et de la faim. La réalisation de cet objectif joue un rôle de redressement économique et éducatif pour plusieurs femmes et à la maîtrise de l'obstacle de l'élimination de la pauvreté<sup>108</sup>. Mais ceci n'est possible que par le biais du microcrédit qui constitue une alternative efficace pour l'éradication de ce phénomène. C'est pour cela que dans ce même **Rapport**, il est notifié que :

« La provision de crédit, en particulier de microcrédit, est une stratégie très courante et concluante dans le domaine de l'élimination de la pauvreté. D'après le Rapport sur la

---

<sup>104</sup> J. Bastillat, regard des femmes sur la globalisation, 2003, p46.

<sup>105</sup> United Nations, Proclamation of 1975 as International Women's Year. RES G.A. 3010 (XXVII), 18 décembre 1972.

<sup>106</sup> Nations Unies, Rapport de la réunion interrégionale d'experts sur l'intégration des femmes au développement, 1973

<sup>107</sup> J. Bastillat, 2003, p47

<sup>108</sup> Examen et l'évaluation du Programme d'action de Beijing : Rapport du Secrétaire général, 2002.

pauvreté de 1998 du Programme de développement des Nations Unies, dix millions de femmes à travers le monde bénéficient aujourd'hui de systèmes de petits prêts<sup>109</sup> »

Le sommet mondial de microcrédit en 1997 à Washington l'a confirmé :

La microfinance et plus particulièrement sa composante la plus populaire, le microcrédit, ont été largement investies par la plupart des grands organismes internationaux et de nombreuses ONG et ils représentent aujourd'hui des outils privilégiés de la lutte contre la pauvreté.

En effet, l'efficacité du microcrédit comme instrument de lutte contre la pauvreté est très en vogue. Parce qu'en se concentrant sur les aspects économiques de la pauvreté, il est intéressant de revenir à la Grameen Bank, l'institution de microcrédit la plus connue et soutenue. Elle s'est donné la mission suivante :

De n'opérer que parmi les plus pauvres d'entre les pauvres. Dans ses prêts, la banque Grameen part de l'idée toute simple que si les pauvres sont pauvres, c'est parce qu'ils n'ont pas d'accès au capital. Il leur suffirait de pouvoir obtenir du capital pour se libérer d'une pauvreté à laquelle ils se croyaient condamnés à perpétuité (Fida, 1992).

**Elisabeth HOFMANN et Kamal MARIUS-GNANOU** trouvent que ce ne sont pas les personnes les plus démunies qui peuvent tirer profit du microcrédit. Au contraire ce sont plutôt ceux qui sont en situation d'échec ou plutôt de renoncement qui peuvent l'utiliser<sup>110</sup>. D'après elles, plusieurs institutions de microcrédits ne visent pas ceux qui en ont réellement besoin fautes qu'ils ne puissent rembourser les dues. Et maintenant quand des efforts pour atteindre les femmes et les aider sont faits, il est néanmoins constaté que la nature et la taille de leurs activités et le volume de crédit qui en découle ne permettent pas de générer des bénéfices suffisants pour qu'elles puissent sortir de leur pauvreté<sup>111</sup>.

Pour **Codou BOP**, les femmes devraient accéder à des crédits importants, qui permettent de faire des investissements. La politique baptisée à juste titre " micro-crédit " les condamne à mener des activités économiques de faible portée, qui au mieux ne permettent que la survie, et non la sortie du cycle de pauvreté<sup>112</sup>.

<sup>109</sup> Nation Unies, Rapport de la réunion interrégionale d'experts sur l'intégration des femmes au développement, Examen et l'évaluation du Programme d'action de Beijing, 2002.

<sup>110</sup> Elisabeth HOFMANN et Kamal MARIUS-GNANOU, le microcrédit pour les femmes pauvres, regard de femmes sur la globalisation, p 218.

<sup>111</sup> Elisabeth HOFMANN et Kamal MARIUS-GNANOU, le microcrédit pour les femmes pauvres, regard de femmes sur la globalisation, p 218.

<sup>112</sup> Codou Bop, Féminisation de la pauvreté au Sénégal et évolution des rapports sociaux de sexe dans les familles : le cas de la banlieue ouvrière de Dakar, 2003.

Dans sa tentative d'évaluer les impacts économiques et sociaux de la microfinance pour rendre compte de la performance économique et sociale, afin d'attirer les subventions publiques ou les financements privés, **Philippe JEANNIN**, **Mariam SANGARE** donne leur avis sur la microfinance. D'après eux, la microfinance, à travers l'activité économique qu'elle autorise dans les foyers, génère un effet revenu, elle améliore une consommation et épargne, au bénéfice des enfants en particulier et de leur éducation et est source de modification de la valeur de temps, et affecte la vie de ses bénéficiaires. En effet, d'après lui, l'accroissement de l'emploi féminin peut générer des conséquences sur l'éducation des enfants en provoquant une diminution de leur scolarisation. Socialement et économiquement, la microfinance affecte la vie des membres à travers d'autres aspects, tels que l'éducation, la santé, les loisirs<sup>113</sup>, etc.

**Fatou WADE** et **Suzanne Anita COLY**, le secteur de la microfinance a connu une évolution exponentielle qui a tiré profit d'un a priori éthique qui visait l'amélioration des conditions de vie des pauvres ainsi que d'une nécessité de régulation macroéconomique. D'après elles, la pluralité de promesses qui ont été faites et n'ont pas été tenues. De ce fait, la question sur la réduction de la pauvreté demeure toujours en suspens<sup>114</sup>.

Pour **Ndeye Absa GUEYE**, La microfinance travaille sur l'amélioration de ses pratiques. D'après elle, elle se doit d'éviter de nuire à ses clients, et de suivre, comme standards minimum, des principes de protection des consommateurs qui évitent les risques de surendettement, promeuvent la transparence des taux d'intérêt, le comportement éthique des employés ou encore la confidentialité des données des clients. Au-delà de cette approche de responsabilité sociale, la microfinance cherche à avoir un impact positif sur ses clients. En effet, le but de la microfinance est dès lors de répondre aux variétés de besoins des ménages et des micros entreprises tout en réduisant la vulnérabilité des clients<sup>115</sup>. D'après l'auteur, les services de la microfinance doivent apporter un changement positif sur les conditions économiques des populations touchées.

Par ailleurs, **Mouhamedoune Abdoulaye FALL** et **Baumann** s'intéresse quant à eux aux représentations de la dette au Sénégal. En effet, dans leur analyse, il montre les différentes manières de parler de la dette, des usages que les sénégalais en font afin d'en

<sup>113</sup> Philippe JEANNIN, Mariam SANGARE, « La microfinance. Quels impacts économiques et sociaux », p2.

<sup>114</sup> **Fatou WADE** et **Suzanne Anita COLY**, « microfinance-éthique », 2012, p 21.

<sup>115</sup> Ndeye Absa Gueye, « du social dans la gestion des performances de la microfinance au Sénégal », janvier 2012, p6.

rendre compte les pratiques de crédits. En effet, partant de cette définition de Servet « le faible montant des opérations, la proximité non seulement spatiale, mais aussi mentale et sociale entre l'organisation et sa population cible, et la pauvreté supposée des clients/es ou l'exclusion qu'elles ou ils subissent », ils l'appliquent au contexte du Sénégal pour pouvoir comprendre pourquoi le microcrédit comme composant de la microfinance a connu un grand succès. Et d'après eux, la microfinance perçue tantôt comme étant l'un des seuls moyens susceptible de guérir la pauvreté<sup>116</sup>, la faiblesse des montants s'explique par le niveau faible des capacités de remboursement.

### **III. Les objectifs de recherche:**

#### **1. L'objectif général :**

L'objectif général que nous nous fixons pour cette recherche consiste à analyser l'appréhension des membres du GPF d'ALPHA sur le fonctionnement du Fond National de Crédit pour les Femmes dans son projet de lutte contre leur précarité.

#### **2. Les Objectifs spécifiques :**

- b-1 : Analyser la perception des femmes sur le fonctionnement du FNCF.
- b-2 : Déterminer les contraintes intrinsèques à l'assise de leur l'entreprise.
- b-3 : Faire une proposition suivant l'aspiration des femmes

### **IV. Questions de recherche :**

Comment les membres du GPF ALPHA appréhendent-ils le financement du FNCF conçu pour lutter contre leur précarité?

### **V. Hypothèse de recherche :**

Notre hypothèse de recherche est la suivante : Dans son projet de lutte contre la **féminisation de la pauvreté**, le FNCF génère des **incommodités** qui empêchent le développement des **activités entrepreneuriales** des membres du GPF ALPHA.

### **VI. Cadre opératoire de recherche.**

L'hypothèse est composée des concepts opératoires suivants :

- Féminisation de la pauvreté
- Incommodités

---

<sup>116</sup> Eveline Bnuulnn et Mouhamedoune Abdoulaye fall, Dette de qui, dette de quoi ? Une économie anthropologique de la dette, p 263.



- Activités entrepreneuriales

- **Le concept de la féminisation de la pauvreté :** Cette dernière constitue un domaine très large et convoité par les chercheurs. Elle décrit un phénomène dans lequel les femmes représentent un pourcentage disproportionné de pauvres dans le monde<sup>117</sup>. Ce concept n'est pas seulement une conséquence de manque de revenus, mais il est aussi le résultat de la privation de capacités et des préjugés sexistes présents dans les sociétés et les gouvernements. UNIFEM la décrit comme « *le fardeau de la pauvreté pris en charge par les femmes, en particulier dans les pays en développement*<sup>118</sup> ». Pour apporter des solutions à cette dernière, le Sénégal a mis en œuvre une politique de microfinance qu'on appelle FNCF l'assimilant à un pont pour le progrès économique<sup>119</sup>, destiné à soutenir les femmes dans leurs activités. Pour la réalisation de ces dernières, une culture managériale leur est instituée par les agents de l'ONEFPI pris en charge par l'Etat. Dans notre étude, le concept de la féminisation de la pauvreté prend un sens qui s'éloigne un peu du contexte d'interprétation d'UNIFEM. En fonction de la situation des membres d'ALPHA, la féminisation de la pauvreté se perçoit comme l'état d'une femme en situation de pauvreté dont la cause est issue des réalités socioculturelles et de la lourdeur des charges sociales.
- **Le concept d'incommodité:** Tout au long de notre problématique, nous avons essayé de mettre en exergue les différents moyens par lesquels le gouvernement s'est investi pour venir en aide aux femmes et le FNCF a été le dernier recours. Par contre même s'il a été mis en place pour leur offrir une opportunité financière, les multiples bouleversements notés sur son fonctionnement nous amène à parler d'incommodités. Mais faudrait-il comprendre que ce terme prend en compte toutes les contraintes (économique, sociale, politique) qui tournent autour des principes du FNCF.

Le terme incommodité possède plusieurs significations. Elle peut se définir comme suit :

- caractère de ce qui n'est pas commode, qui n'est pas pratique<sup>120</sup>,

<sup>117</sup> <http://www.dakar-info.com/fonds-national-de-credits-pour-les-femmes-un-pont-pour-le-progres-economique>

<sup>118</sup> Unifem

<sup>120</sup> CELINE, Voyage, 1932, p. 416.

- sentiment d'inconfort, état de gêne, de malaise physique ou moral, sentiment d'inconfort (causé par une chose incommode, pénible ou importune<sup>121</sup>),
- État de gêne financière<sup>122</sup>
- État momentané de détresse où peut se trouver un bâtiment en mer<sup>123</sup>
- Malaise physique, maladie, infirmité<sup>124</sup>
- Ce qui gêne, cause du désagrément<sup>125</sup>

Mais par rapport à notre étude, le terme incommodité peut être perçu comme étant la situation d'incapacité du FNCF à couvrir les besoins du groupement d'ALPHA, prouvé par le non-respect du contrat avec le MFFE et l'absence de flexibilité de l'agence de recouvrement.

- **Le concept d'activités entrepreneuriales:** D'après nos lectures sur la précarité des conditions de vie au Sénégal, l'insuffisance de la prise de conscience des rapports inégalitaires entre les sexes pourrait expliquer la maigreur de la situation des femmes<sup>126</sup>. Pour lutter ainsi contre leur marginalisation, les femmes s'organisent individuellement ou collectivement en s'investissant dans des activités génératrices de revenus<sup>127</sup>. Comme tel est le cas avec les membres du groupement d'ALPHA. Compte tenu de l'étude, les incommodités que le FNCF génère, ont des répercussions négatives sur le fonctionnement même des activités entrepreneuriales de ces femmes. Ce qui leur empêche des lors de les faire avancer ou de favoriser leur développement.

Selon le dictionnaire français des synonymes, le mot activité peut avoir les significations suivantes :

<sup>121</sup> SAINTE-BEUVE, Caus. Lundi, t. 3, 1851-62, p. 417

<sup>122</sup> AC. 1798-1878.

<sup>123</sup> (WILL. 1831)

<sup>124</sup> CABANIS, Rapp. phys. et mor, t. 2, 1808, p. 217).

<sup>125</sup> Prononc. et Orth. : [ɛ̃kɔmɔdite]. Att. dans AC. dep. 1694. **Étymol. Et Hist.** 1. 1389, désigne des immondices (Hist. gén. et partic. de Bourgogne, éd. 1748, t. III, Preuves, CXXVI)

<sup>126</sup> Codou bop,

<sup>127</sup> Féminisation de la pauvreté au Sénégal et évolution des rapports sociaux de sexe dans les familles : le cas de la banlieue ouvrière de Dakar, labrys études féministes numéro 3, janvier / juillet 2003

- zèle, ardeur, animation, diligence, empressement, vivacité, entrain, célérité, emballement, allant, enthousiasme <sup>128</sup>
- profession, office, exercice, occupation, chômage, inactivité, oisiveté<sup>129</sup>

Le processus d'entrepreneuriat commence quand une personne — l'entrepreneur — sait reconnaître une occasion de créer quelque chose de nouveau. Dans ce cas, la définition utilisée est celle de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) : L'activité entrepreneuriale est « une action dynamique humaine qui vise à générer de la valeur par la création ou l'expansion d'activités économiques, et par l'identification et l'exploitation de nouveaux produits, processus ou marchés<sup>130</sup> ».

Mais compte tenu de notre étude, l'activité entrepreneuriale peut être définie comme étant les différentes activités lucratives par lesquelles les femmes s'adonnent pour sortir de la précarité de leurs conditions de vie.

## VII. Le model d'analyse:

Notre travail s'inscrit dans une perspective genre. Comme model d'analyse, nous suivons celui des interactionnistes parce qu'il y'a plusieurs acteurs qui sont en jeux et développer distinctement des stratégies pour accéder à leurs fins. Nous allons étudier les logiques d'actions des membres du GPF APLHA par rapport au financement du FNCF reçu pour lutter contre leur précarité. De ce fait, les significations que ces derniers attribuent à leurs actions vont nous permettre d'avoir des interprétations ou appréhensions de situations concrètes qui vont rendre compte de leurs comportements vis-à-vis du financement. Ce travail sera dès lors un compte rendu des comptes rendus de tous les acteurs qui interagissent dans le cadre du financement. Ainsi, tout ce que nous aurons comme connaissances viendra des acteurs en questions tels les membres du GPF ALPHA, le SDC, et le CAURIS qui sont des savants pratiques qui pensent et réagissent.

<sup>128</sup> [dictionnaire.reverso.net/francais-synonymes/activite](http://dictionnaire.reverso.net/francais-synonymes/activite)

<sup>129</sup> [dictionnaire.reverso.net/francais-synonymes/activite](http://dictionnaire.reverso.net/francais-synonymes/activite)

<sup>130</sup> Nadim Ahmad et Anders Hoffman. *A Framework for Addressing and Measuring Entrepreneurship* Lien externe, Ouvre dans une nouvelle fenêtre (en anglais seulement) (546 Ko, 31 pages) (Paris : OCDE, 2007)

## CHAPITRE 2 : APPROCHE METHOLOGIQUE

L'approche méthodologique consiste une étape importante de la recherche. C'est une partie dans laquelle on détermine directement la population ciblée pour la réalisation de l'enquête et tout le protocole de collecte de données.

### I. Population enquêtée:

Notre étude est spécifiquement centrée sur les femmes, membres des GPF notamment celui d'ALPHA. Mais pour avoir une netteté des informations requises, nous faisons recours à d'autres agents dont leurs opinions rendent riche l'étude.

- Le **GPF ALPHA** a été ainsi notre principal cible où terrain d'étude, choisi en raison de la situation pénible qu'il vit à cause des incommodités du fond.
- Les **Agents du développement communautaire** sont également des personnes ressources qui jouent un rôle important dans le choix des projets à financer. Raison pour laquelle leurs conceptions comptent beaucoup pour éclaircir certaines zones d'ombre.
- Le **Représentant de cauris à Saint-Louis** qui est un individu clé pour notre étude. Son entretien avec lui nous permet d'obtenir d'intéressantes informations sur le fonds proprement dit et les femmes ainsi que le rapport existant entre l'institut et l'Etat.

### II. Histoire de la collecte

#### 1. la recherche documentaire

Nous avons procédé par un style mosaïque de lecture qui nous amène à réaliser notre documentation par type d'ouvrages généraux – qui abordent le thème d'une manière générale – et spécifiques – qui touchent particulièrement le sujet de recherche –. En effet, cette répartition en groupe induit dans un premier temps une orientation sur les ouvrages parlant d'une manière générale du thème de notre étude et dans un second sur ceux s'adressant spécifiquement du sujet proprement dit. La documentation s'est principalement déroulée dans la bibliothèque et le centre documentaire de l'Universitaire Gaston Berger de Saint-Louis. Elle nous a permis de bien cerner notre problématique et de faire la revue de la littérature sur le thème.

#### 2. les entretiens exploratoires

Les entretiens exploratoires ont représenté d'intéressants outils sur le terrain. Avant l'élaboration de la problématique de recherche, la démarche itérative utilisée entre les données issues d'autres personnes ressources et les membres de ALPHA, a permis d'avoir un net aperçu sur l'ensemble des problèmes qui tournent autour du FNCF. De ce fait, à travers ces

entretiens, nous avons pu déboucher sur certaines informations qui nous ont facilité la compréhension et la position du problème.

### **III. la constitution de l'échantillon**

Notre étude devrait en principe porter sur les 20 individus du groupement. Mais en fonction de la répartition du financement obtenu du FNCF, notre échantillonnage va directement concerner que les 10 membres du GPF ALPHA qui en ont uniquement bénéficié.

### **IV. Les instruments de collectes:**

L'outil que nous avons utilisé est le guide d'entretien semi-directif qui nous a permis de référencer les principales thématiques à aborder et les questions à poser aux acteurs. Dans une démarche non directive, nous avons réalisé des entretiens auprès des membres d'Alpha, des agents du développement communautaire, et ceux de l'institut de recouvrement de CAURIS. Ainsi, avec les deux responsables du groupement d'ALPHA le guide nous a facilité le recueil d'informations sur l'historique de leur groupement et la formation reçue au sein du SDC. Avec les autres membres, il nous a permis d'aborder une discussion ouverte sur leurs perceptions sur le fonctionnement du financement, la restitution de la formation et la relation entre l'Etat et l'institut de microfinance Cauris. Avec les agents du Service du Développement Communautaire (S.D.C), nous avons recueilli des informations de taille sur l'importance et le rôle du service dans le fonctionnement du FNCF et la procédure des choix de projets à financer.

Les discussions ont été ainsi très intéressantes et assez souvent mélancolique à cause de la révélation de certains secrets relatifs à la difficulté des conditions de vie encourues.

### **V. Le traitement de données**

S'agissant du **traitement des données**, nous avons utilisé la méthode d'enregistrement. En effet puisqu'il s'agit d'un recueil de données totalement qualitatives, les textes ne nous seraient point utiles à part nous attarder dans l'enquête.

### **VI. Les difficultés rencontrées:**

Il est certes vrai qu'il existe une pluralité d'écrits sur le thème de la pauvreté féminine. Mais le **premier niveau de difficulté** résidait surtout dans le fait de trouver ces ouvrages, vu que la bibliothèque en avait que certains qui parlait d'une manière générale de la pauvreté et quelques peu qui touchaient spécifiquement le sujet. De ce fait, on était obligé d'aller en

trouver ailleurs et de nous rabattre sur quelques articles disponibles dans le net pour pouvoir rendre riche le cadre théorique.

Le **deuxième problème** était avant d'avoir choisi notre étude actuelle, nous avons peiné dans la recherche de population d'enquête. Nous avons ainsi perdu énormément de temps avec un groupement lequel nous pensions pouvoir collaborer avec lui et qui finalement la majeure partie de ses membres ont catégoriquement désisté. Et ceci par peur d'être dénoncé à la police à cause du comportement de prodigue qu'ils ont eu vis-à-vis de l'argent du financement. Ce refus a causé pas mal d'attardement dans la continuation de la troisième partie. Financièrement, cela été très couteux en terme de déplacement, et d'appels parce que les membres de ce groupement travaillaient presque tous à la **GDS**. Les itérations entre la ville et ndiawdoune étaient très fatigant puisque les entretiens ne pouvaient se réaliser qu'à partir de 20h du soir.

Le **troisième problème** était après avoir trouvé un champ d'étude, la construction du problème de recherche nous a pris presque deux mois à cause de l'indisponibilité des membres des groupements qui ont beaucoup de formations à faire.

**DEUXIEME PARTIE : CADRE D'ETUDE DE RECHERCHE**

## CHAPITRE 3 : PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE ET GENERALITE SUR LES MEMBRES.

### I- PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE

Devenue commune après les élections municipales et locales du 29 juin 4014, Fass Ngom (ancienne communauté rurale) se situe à 25 km de la ville de Saint-Louis. Malgré qu'elle soit une commune qui possède beaucoup de potentialité pour asseoir son développement avec ses la fertilité de ses terres, une main d'œuvre dévouée à la tâche et une population avide du développement de leur localité, Fass Ngom a besoin d'appui pour se développer. C'est la raison pour laquelle son maire **Aliou Sarr** soulève les atouts de sa localité mais aussi ses limites.

En effet, dans la localité, il en existe certaines zones qui ne sont pas électrifiées, de même que l'eau n'est pas à la disposition de tous les habitants de la commune. Toutefois, d'après le maire, de réels efforts ont été réalisés par les autorités en charge de ce département. Sur 55 villages, Seul sept (7) n'ont pas accès à l'eau potable, ce qui fait un taux de couverture de 80%. C'est le même cas pour les de matériaux utiles à l'agriculture, on en note une grande insuffisance alors que Fass reste toujours l'agropole de mpal.

Les populations de Fass Ngom attendent avec impatience alors la poursuite de cette opération d'électrification de ces zones. Lors de la manifestation de des militants de Benno Bokk yaakar, Mbaye Fall Diop, premier adjoint au maire de Fass Ngom a avancé les propos suivants : « *Nous réclamons la gestion de l'agropole parce que la commune de Fass peut bel et bien le gérer* ». Pour le maire Aliou Sarr, sa commune pourrait créer plusieurs dizaines d'emplois directs comme indirects grave à l'agropole. Ce dernier constitue le cœur de Fass parce que d'après le Maire, « L'agropole, pourrait ainsi booster l'économie de la zone ».

### II- GENERALITE SUR LE GPF ALPHA

Pour avoir une meilleure connaissance du GPF alpha, il importe pour nous de revisiter :

- Son **historique** qui va nous permettre de saisir l'essence de son existence
- Ses **ressources** pour connaître le procès de son économie
- Son **mode de fonctionnement** pour savoir comment s'organisent ses membres



- Ses **problèmes** pour connaître les difficultés rencontrées au cours de la réalisation de leurs diverses activités
- Ses **perspectives** pour connaître ce que les membres entreprennent dans le futur pour l'avancement du groupement.

## 1. Historique

La situation historique du groupement d'alpha remonterait en 2000 où les membres qui le composent n'étaient que de simples élèves dans un programme en alphabétisation initié par Paul Gerin Lajoie. Ce dernier tendait non seulement à la formation des femmes, mais également à les faire bénéficier d'une activité de micro-finance qui incluait la réception d'une somme de cinquante mille francs (50000) sur la base de laquelle elles commencèrent une activité de prêt d'argent au sein de leur groupe. A la seconde année, la même somme leur a été versée pour renforcer leur activité. Comme le dit la présidente :

*« Avant qu'on ne parle de groupement, on était une classe où on apprenait l'alphabétisation. C'était un programme qui était financé par Paul Gerin Lajoie. La première année on nous avait financé 50000 francs. A chaque fois qu'il avait quelqu'un qui en avait besoin pour faire du commerce, on lui prêtait la somme jusqu'à la fin du mois elle rembourse. L'autre année suivante, Paul Gerin nous a encore donné une somme de 50000 francs. Ce qui fait un total de 100000 francs »*

Les femmes continuèrent ainsi leur même activité jusqu'à l'extinction du programme d'alphabétisation. Après cela, une initiative fut prise par l'une d'entre elles, qui est d'ailleurs devenue leur présidente. Cette dernière était simplement de transformer le groupe en un groupement de femmes ayant toutes des aspirations lucratives en commun. Dans la volonté de réaliser cette création, elles ont pu s'inscrire à Rao pour avoir un papier montrant qu'elles étaient formellement un groupement. A partir de ce moment, en s'inspirant sur le mot ALPHABÉTISATION, elles ont créé le terme ALPHA qui prit le nom de leur groupement. La présidente a soutenu ces propos en disant :

*« Et on continuait la même activité entre nous. Quand on a suivi le rythme jusqu'à l'aboutissement du programme, notre ancienne présidente a donné l'idée de maintenir le même groupe en d'en faire un groupement ayant comme nom ALPHA, qui est un diminutif d'alphabétisation. Ainsi, nous sommes parties à Rao et nous nous sommes inscrites légalement pour avoir une reconnaissance aux yeux du ministère de la famille. On continuait nos activités jusqu'à ce que la présidente ait une affectation à Rao. A partir de là, on a changé le bureau et j'en suis devenue la présidente »*

Après avoir relaté l'historique, nous passerons à la découverte des ressources du groupement.

## 2. Les ressources du groupement

Après la création de leur groupement, les membres d'Alpha ont eu un partenaire tel que Green Sénégal, qui leurs ont beaucoup soutenus dans les réalisations de leurs activités commerciales. Ce partenaire n'octroyait jamais de liquide. Mais au contraire, il ne leur fournissait que des matériaux pour leur permettre d'avoir un bon départ. Le premier matériel fournit a été la machine à moudre le mil. Une partie des ressources que générait cette dernière constituait de fond de caisse pour les membres d'Alpha, et l'autre partie était destinée à son remboursement. Green avait également mis d'autres matériaux – ustensiles de cuisine, gaz, tables à linge, du mil et de l'arachide – à la disposition des femmes pour les soutenir. Toutefois, le sérieux qu'apportaient ces femmes d'ALPHA dans le remboursement, a fait que green leur offre une autre machine de patte à arachide, en guise d'honneur et de remerciement. A partir de cette dernière, d'autres ressources en sont générées. Aujourd'hui, le groupement s'est intéressé aux financements du FNCF pour pouvoir redémarrer ses activités.

La vice-présidente soutient cet avis en disant :

*« Peu de temps après, on a eu un nouveau partenaire qui est GREEN SENEGAL, c'est un des meilleures partenaires qu'on ait jamais eu. Green nous fournissait des matériaux. Il avait mis à notre disposition une machine moulante, mais payante. On a commencé nos activités avec, mais en payant chaque fois fin de mois la somme qui leur était du mois. A cette période, c'était que nous qui avions à notre possession cette machine dans la commune. De ce fait, on gagnait beaucoup d'argent, tout en respectant nos remboursements envers green. Maintenant quand le programme a tiré à sa fin, un autre a été entamé. En effet, pour nous honorer et nous remercier de notre sérieux et notre respect vis-à-vis d'eux, green nous a offert une autre machine patte d'arachide. A partir de cette dernière, en plus de celle qui était la, nous avons gagné beaucoup de ressources qui nous ont permis de construire petit à petit le local que nous avons ouvert et dans laquelle nous exposons nos produits. Green nous a aussi alloué d'autres matériaux tels qu'une machine à piler le mil, des ustensiles de cuisine, des gaz, tables à linge, du mil et de l'arachide. Tout cela était accompagné des formations. Green est vraiment notre meilleur partenaire »*

Cependant, nous intéresserons au mode d'organisation, pour comprendre le groupement.

## 3. Le mode d'organisation du groupement

S'agissant de l'organisation, les GPF ALPHA dispose d'un bureau au complet avec un comité d'organisation qui intervient quand débutent les activités de transformation. S'il existe des rencontres programmées par d'autres structures pour des réunions ou formations, la présidente, toujours accompagnée d'un autre membre y va pour représenter le groupement. Et si sa présence n'est pas exigée d'autres membres disponibles iront. La vice-présidente soutient ses propos en disant :

*« Nous avons notre propre bureau. C'est-à-dire une présidente, une secrétaire générale, une trésorière et un comité d'organisation. Quand on débute les activités de*

*transformation céréale, c'est lui qui intervient. Quand la présence de la présidente est requise dans une réunion ou formation, j'y vais mais tout le temps accompagnée d'un autre membre. Quand un autre est désigné pour l'assistance aussi, c'est lui ira nous représenter. Quand il n'ya point de précision c'est uniquement les membres qui seront disponibles qui y iront. Mais après chaque convocation, les concernés font des comptes rendu aux autres membres du groupement »*

Toutefois connaître le mode d'organisation nous permet de saisir la manière dont le groupement procède dans ses différentes activités. Mais il est tout aussi important de nous accentuer sur ses problèmes pour savoir quelles sont ses faiblesses.

#### **4. Les problèmes du groupement**

Quand Green aidait les femmes en leur allouant deux fois la somme de 50000, ces dernières l'utilisaient en retour pour faire une activité de microfinance mais entre elle. Maintenant d'après la présidente, ce qui a souvent constitué de problèmes et a causé leur ruine, ce sont les prêts sans remboursement. En d'autres termes, il existait des femmes qui empruntaient la somme pour entamer une soi-disante activité commerciale alors qu'elle ne remboursait jamais. Mais actuellement les sérieux soucis que rencontrent le groupement c'est le remboursement du financement qu'elles ont pris. Actuellement, il est totalement difficile de continuer le versement bimestriel. Faute d'avoir des ressources qui les leur permettraient. C'est pour cela que madame **F. MBAYE**, la présidente atteste que

*« Le problème que rencontrait le groupement était qu'avant, avec les petits prêts qu'on faisait entre nous, avec le financement de Paul Gerin, il existait des femmes qui ne remboursaient guère ce qu'elles prenaient. Ca nous a vraiment anéanti financièrement parce qu'elles étaient nombreuses. Au finish, on n'avait plus rien dans la caisse. Ce qui nous a obligeait de tout recommencer à zéro. Cela a été très difficile pour nous. Et même si on habitait ensemble, on leurs a rien demandé de rembourser, ni adresser des paroles allant dans le sens de la somme prêtée. De même, on n'a renvoyé personne du groupement. C'est elles-mêmes qui ont décidé de ne plus faire partie du groupement. Quand green nous à alloué les matériaux, nous les avons appelé pour qu'elles puissent participer aux activités, juste pour éviter qu'on dise que nous les avons écarté. Mais elles ne sont pas venues et nous avons continué nos activités normalement. Aujourd'hui l'autre problème que l'on rencontre est le remboursement de la somme qui nous a été financée par le FNCF. Nous l'avons accepté mais ce financement nous devient couteux. »*

Cependant, nous intéresserons aux perspectives du groupement pour voir ce qu'ils prévoient dans le futur.

#### **5. Les perspectives du groupement**

Malgré les difficultés rencontrées, les membres d'alpha espèrent aller de l'avant dans l'avenir. Ils projettent de mettre en œuvre plusieurs activités commerciales qui serviraient

aussi bien la commune que la région. Ces activités, selon elles leur permettraient de participer dans le développement de leur localité. En ces propos, la présidente stipule que:

*« Tout ce qu'on souhaite, est que notre groupement aille de l'avant, qu'on puisse multiplier les activités pour avoir plus de revenus. Nous voulons dans le future être maitre de plusieurs activités commerciales qu'on commercialisera dans toute la commune et pourquoi pas toute la région. Comme on participera au développement de notre localité. On espère vraiment avoir un jour un grand centre de transformation de produits divers »*

Après de nous être intéressé au parcours du groupement, nous passerons aux caractéristiques de ces membres.

## CHAPITRE 4 : CARACTERISTIQUE DES MEMBRES DU GPF ALPHA

S'intéresser aux caractéristiques des membres du groupement d'ALPHA, revient à exploiter les variables suivants : âge, situation matrimoniale, nombre d'enfants, niveau d'étude et formation, nature des activités menées.

### I. L'âge:

Le groupement ALPHA est composé que d'adultes. Mais l'âge des femmes avec qui nous avons choisi de faire notre étude, varie entre] 36 et 62 ans]. Le classement sur ce tableau montre plus de précisions :

**Tableau n°1 : Répartition selon l'âge**

Ages	Effectifs	Pourcentage
36	2	20
37	2	20
40	1	10
42	1	10
45	1	10
48	1	10
50	1	10
62	1	10
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>100</b>

D'après ce tableau de tri à plat, il n'y'a que **20%** des femmes qui ont l'âge de 36 ans et **20%** qui ont 37 ans. Mais tout le reste des autres membres ont des âges distincts les uns des autres.

### II. La situation matrimoniale :

La situation matrimoniale de ces femmes est représenté dans le tableau suivant :

**Tableau n°2 : Répartition selon la situation matrimoniale**

Situation matrimoniale	Effectif	Pourcentage
Mariée	10	100
Divorcée	-	
Veuve	-	
Célibataire	-	
<b>Totale</b>	<b>10</b>	<b>100</b>

Comme nous le constatons les dix membres à l'unanimité, c'est-à-dire **100%** sont « mariés ». Il existe aucun membre qui ne soit divorcé, veuf ou célibataire.

### III. Nombre d'enfants :

**Tableau n°3 : Répartition selon le nombre d'enfant**

Le nombre d'enfant eu par nos enquêtées est représenté sur le tableau suivant :

Nombre d'enfant	Effectif	Pourcentage
1	-	-
2	-	-
3	1	10
4	4	40
5	5	50
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>100</b>

D'après le tableau, le nombre d'enfant de nos enquêtées varie ainsi de 3 à 5. Personne d'entre elles n'a eu 1 à 2 enfants. En effet, **10%** ont 3 enfants et **40 % en ont 4**. Autrement dit un seul membre possède 3 enfants et 4 autre en a 4. Par contre il est noté que **50%** ont un nombre plus élevé d'enfants. Ainsi, 5 individus ont chacun d'entre eux 5 enfants.

### IV. La formation

Les formations reçues par les membres sont représentées sur ce tableau :

**Tableau n°4 : Répartition selon la formation reçue**

Formation reçue	Effectif	Pourcentage
Couture	3	16,66
Relais sanitaire	2	11,11
Transformation céréale	8	44,45
Teinture	2	11,11
Enseignante	2	11,11
Alphabétisation	1	5,56
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>100</b>

Parmi nos enquêtées, chacune d'entre elles a bénéficié d'une formation en **transformation céréale** et en même temps une autre. C'est pour cela que le pourcentage du nombre ayant l'ayant fait est élevé jusqu'à **44,45%**. Pour la **couture**, **16,36%** l'ont fait, soit **03** membres du groupement. Le pourcentage reste le même pour les formations sur le **relais sanitaire, la teinture, et l'enseignement**. Pour ce qui s'agit de **l'alphabétisation**, il a un faible pourcentage qui s'élève à **7,15%**. Un seul individu a eu à le faire.

#### V. Le niveau d'instruction

Le niveau d'instruction de nos enquêtées est représenté sur ce le tableau suivant :

**Tableau n°5 : Répartition selon le niveau d'instruction**

Niveau d'instruction	Effectif	Pourcentage
Primaire	4	40
Secondaire	6	60
Supérieure	-	
Total	10	100

D'après le tableau, **40%** (4 individus) d'entres nos enquêtées se sont limités au niveau primaire et **60 %** (6 individus) au niveau secondaire. Mais personne d'entre elles n'ont atteint celui supérieur.

**TROISIEME PARTIE: ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES  
RECUEILLIES**



## CHAPITRE 5 : EXPOSE DES DONNEES RECUEILLIES

### I. Perceptions des enquêtés sur le fonctionnement du financement

Le FNCF est un fonds qui a été spécifiquement créé pour les femmes. Destiné pour le renforcement de leurs activités, il s'étend à l'échelle nationale afin qu'elles puissent toutes y bénéficier. Il est logé au MFFE qui gère son fonctionnement. Ainsi, le fonds se dessine comme objectif principal de lutter contre la féminisation de la pauvreté en encourageant les femmes d'aller vers la création de microentreprise et de dépasser les activités génératrices de revenus. **Un agent du développement communautaire** le confirme disant :

*« Le FNCF est un fond qui est destiné pour l'activité des femmes, sur l'ensemble du territoire national, pour les femmes des 14 régions du Sénégal. C'est un fond qui est logé au niveau de notre ministère. C'est un fond qui pouvait bien appuyer ou faire sortir les femmes de la pauvreté » 12/11/2015*

Chez certains d'entre les membres d'Alpha, le simple fait d'avoir été choisi pour obtenir un financement, représentait un grand soulagement chez elles. Mais dès l'instant où des changements s'imposaient, le stéréotype du financement qui venait au secours des femmes, les réjouissances, tout change. En effet, les femmes voyaient en ce fond une occasion pour démarrer sérieusement leurs activités et non pas celle qui leur causeraient une déception à tel point qu'elles auraient été prêtes pour réfuter le financement. C'est pour cela que notre enquêté n°4, **45 ans**, avance les mots suivants:

*« Le financement était une très bonne nouvelle pour nous au début. On croyait vraiment que c'était un moyen de bien travailler et de le rembourser en paix. Mais malheureusement, ce qu'on nous avait dit et ce qui est entrain de se passer font deux. On éprouve d'énormes difficultés même pour rembourser. En un moment donné, nous étions prêtes à tout rendre pour voler de nos propres ailes. Mais puisque, nous avons déjà débuté les procédures, on était obligé de continuer. Mais franchement c'est très dur pour nous » 10/2014*

Une autre enquêtée soutient des propos allant dans la même direction que ceux de celle n°4. D'après **l'enquêtée n°5, 37 ans**:

*« Au départ, avant qu'on ait perçu le financement, j'ai été très ravi sur le fait qu'on nous ait choisi parmi tant de femmes qui avaient eu à déposer leurs projets pour obtenir un financement. Mais dès l'instant où on a reçu l'argent avec les conditions dures de remboursement, j'ai eu non seulement une déception mais la peur m'a envahi. Parce que rembourser la somme d'un million cinq cent mille francs en une année. S'en est vraiment de trop ». 10/2014*

Les femmes ont ainsi leur propre perception du FNCF à cause de la difficulté des conditions qui y découlent et qui pèsent lourd sur leurs épaules. Parmi d'entre elles, il en existe certaines qui ne peuvent trouver les termes adéquats pour qualifier son fonctionnement

tellement qu'elles éprouvent beaucoup de soucis à respecter les remboursements. **L'enquêtée n°2** se prononce dans la même lancée en disant :

*« Je ne pensais que c'était un fond qui était destiné à nous soutenir dans nos activités. Mais vu son fonctionnement, je ne sais plus quoi dire. Tout ce que je sais est qu'on intérêt à nous débarrasser vite fait de ses remboursements pour pouvoir respirer ».*  
**10/2014**

La souffrance que ces femmes vivent avec le remboursement du financement laisse croire qu'elles soient en quelque sorte victime et non fautive à 100% de ce qui leur arrive. En effet, leur problème est issu de ceux qui les ont entraînés dans la prise de financement sans même s'intéresser qu'au fait qu'elles n'aient aucune culture du prêt. C'est pour cela que **l'agent de Cauris** s'exprime en ce sens en disant que :

*« Je pense que les femmes sont victimes de ce qu'elles vivent parce qu'elles ne sont pas fautive à 100%. Au contraire ce sont ceux qui les ont incité à prendre ce financement qui les ont amené tout ce problème, vu qu'elles ne sont jamais habituées à obtenir de telles sommes pour un simple financement. »* **12/11/2015**

Par ailleurs, l'agence de cauris joue un rôle déterminant dans le fonctionnement du fonds. Très proche des femmes et choisi en raison de cela, son partenariat avec le MFFE s'est fait sur la base d'un accord selon lequel chaque partie investit de son côté la somme de 200.000.000 de francs CFA pour couvrir le financement de tous les projets des femmes sélectionnées. Mais cet accord aussi intéressant paraît-il possède en soi des retombés négatifs qui ont bouleversé le fonctionnement du système de cauris. Ce qui leur cause énormément de difficultés dans la réalisation de leur mission. Aucun intérêt qui ne soit au profit de cette institution n'est décelé. Ce ne sont des regrets, des déceptions et des dénonciations qui ne sont mis en exergue. C'est pourquoi l'agent de cauris stipule les propos suivants :

*« Notre partenariat avec l'état se repose sur l'accord du 50/ 50. C'est à dire que chacun d'entre nous apporte 200.000.000 de franc CFA pour le commencement des financements. Mais contrairement à ce que certains auraient pu penser, nous ne tirons aucun profit de la situation qui se passe. Cauris ne gagne rien de tout cela part des problèmes. Une institution financière ne peut se permettre de perdre de la sorte vu que le coté commercial compte beaucoup. Le partenariat nous a coûté cher et nous regrettons même de nous être mêlés dans cette histoire. . Le recouvrement occupe tout notre temps et les femmes remboursent avec beaucoup de peines »* **12/11/2015**

De la même sorte qu'il existe des revendications et des dénonciations sur le FNCF, il y'en a qui valorise sa réception et remercie en retour **DIEU**, le ministre et le président de la république d'avoir fait qu'on les choisisse à obtenir ce financement. Parce qu'avec les difficultés des conditions de vie, elles ne pouvaient pas espérer mieux d'autant plus qu'il n'est

pas évident d'obtenir des financements dans les banques, qui tirent beaucoup sur les taux d'intérêt. C'est pour cela que notre **enquêtée n°1, 36 ans** avance que :

*« Franchement, c'est une bonne occasion pour nous d'avoir ce financement. On était ici, sans argent, ni même une petite somme pour débiter nos activités. Un bon jour, on nous informe que nous avons été choisis pour recevoir ce financement et bénéficier d'une formation dans laquelle nos deux dirigeantes nous représenterons. Nous savons tous aujourd'hui que les banques multiplient les taux d'intérêt, de même que les agences de microcrédit. Si le gouvernement fait tout cet effort pour aider je pense qu'il mérite des remerciements. On devrait remercier le bon DIEU. Remercier le ministre de la femme, le Président de la République pour cette noble initiative. Ce financement m'a vraiment permis de commencer mes activités et franchement je ne rencontre aucune difficulté ».10/2014*

Ces propos sont également soutenus et renforcés par d'autres enquêtés qui mettent l'accent sur l'apport ou la participation fondamentale du FNCF dans leur situation. Compte tenu de leurs paroles, le FNCF a une importance indispensable démontrée par la facilitation d'accès des femmes au crédit. Ce qui constitue une grande part de vérité que les bénéficiaires devraient noblement accepter et reconnaître. En effet, selon **notre enquêtée n°9, 50 ans** :

*« Honnêtement je pense que le financement a son importance et il m'avait beaucoup aidé. Une personne sincère doit toujours dire la vérité. Je n'ai jamais eu de problème avec cet argent au contraire il m'a beaucoup servi bien que j'avais seulement pris une modeste somme de 50000 francs pour y investir une petite activité de vente de jus. » 31/10/2015*

Partant, chaque membre du groupement a une raison particulière de se servir de l'argent du financement. Et dans la plupart des cas, les femmes l'utilisent ne serait-ce que pour avoir des activités à dérouler afin de ne pas rester les bras croisés ou attendre tout de leur mari. Les enquêtés **enquêtée n°9, 50 ans; enquêtée n°10, 36 ans; enquêtée n°6, 48ans** défendent les mêmes idées en avançant que :

**Enquêtée n°9:** *« j'avais pris ce financement pour pouvoir travailler et me mettre en activité. Avant cet argent, je n'avais absolument rien à faire. Et une mère de famille ne doit pas se permettre de rester comme ça. Les temps sont durs ma fille. Tu sais bien que la somme de 50000 francs ne signifie absolument rien mais que faire vu que je ne veux pas rester les bras croisés. » 31/10/2015*

**Enquêtée n°10:** *« ma raison est unique ! je voulais juste avoir une activité à faire et ne pas rester les bras croisés. » 31/10/2015*

**Enquêtée n°6 :** *« depuis que je suis adulte, je ne pense qu'à travailler ma fille. Je ne connais que ça. Raison pour laquelle quand notre groupement a été choisi pour être financé, j'ai sursauté de joie. Je déteste rester sans rien faire dans la vie. C'est l'unique raison qui m'a poussé à déposer le projet pour notre GPF. » 10/2014*

De la même manière que le financement peut susciter la création de micro activités, il peut également servir de rehausse ou de renforcement d'activités pour éviter une faillite et

déboucher à une production fructifiante. Ceci est soutenu par, enquêtée n°7, 62 ans qui dit que:

*« Je voulais juste travailler parce que c'est uniquement ce à quoi je crois. Machala je connais du succès dans tout ce que j'entreprends parce que je suis une personne sérieuse. En effet, quand j'ai reçu ma part du financement, je l'ai complété avec ce que j'avais épargné pour asseoir mon projet d'aviculture. Et je m'en sors très bien ».*

Cependant, si dans la plupart des cas, la raison de l'usage de cet argent était l'occasion pour certaines de ne pas rester sans activités, il n'en est pas le cas pour d'autres qui l'utilisent pour la résolution de problèmes personnels. Ce qui reste contraire aux objectifs de base de ce fond. Ainsi, les propos de madame enquêtée n°8, 40 ans, vont dans le même sens lorsqu'elle affirme que :

*« Quand j'ai pris les 25000 francs, ce n'était pour l'investir dans une activité ou autre. C'était juste parce que j'avais un souci personnel à régler et rien d'autre. Mais je l'ai quand même remboursé sans problème» 31/10/2015*

Partant, ce financement doit être accompagné par certaines vertus que les femmes devraient avoir ne serait-ce que pour honorer l'acte du ministre de la famille. Ainsi, une bonne persévérance, de l'organisation et du sérieux sont les choses motrices, la clé du succès que ces dernières peuvent avoir avec lui. Ce qui explique la raison des propos avancés par l'enquêtée n°7, 62 ans qui soutient :

*« J'avais pris la somme de 150000 Francs pour l'investir dans un projet d'aviculture et ça marche jusqu'à présent. Je m'organise bien et comme suit : à chaque fois que je remarque que la bande de poulet est entrain de s'épuiser, je pars vite fais en acheter une autre. Ce que nous les éleveurs appelons «contre bande ». Si je devais sincèrement juger ce financement, je dirai qu'il est vraiment un moyen d'enrichir les femmes bien qu'il y'en a qui sont carrément contre. Et ceci certainement à cause de leur mauvais usage de l'argent! Si je m'en sors bien, c'est parce que je crois seulement au travail. Je persévère dans tout ce que je fais, et je suis très sérieuse». 31/10/2015*

Ces vertus dont notre enquêtée précédente évoque constitue en effet des points essentiels que la plupart des femmes n'ont pas en soi. Au contraire, elles adhèrent à des stéréotypes qui leur conduisent dans des difficultés qui empêchent l'avancement de leurs activités. Et ceci est démontré par le fait qu'elles ne soient conscientes que la création de ce fonds va de leurs intérêts et a pour but de les encourager vers la mise en place d'une micro-entreprise. Ce que l'agent du Développement Communautaire soutient en disant:

*« C'est un fond qui devait permettre les femmes de dépasser les activités génératrices de revenus pour entrer au moins dans la micro-entreprise ou micro-industries. C'est-à-dire le PME et les PMU. Malheureusement les femmes ne sont pas encore conscientes de son intérêt. » 10/2014*

Ainsi, pour les encourager à réussir dans le secteur, le M.F.F.E a prévu une formation managériale pour permettre aux femmes de renforcer leurs capacités en gestion d'entreprise. Elle a été dispensée par deux agents de l'ONEFPI, qui se sont chargés de faire les tournées dans toutes les villes où des femmes ont reçu un financement. Les membres d'alpha font partie des lots de femmes qui ont bénéficié de ce financement à Saint-Louis, pendant une semaine au SDC. En effet, cette formation a joué un rôle important chez ces femmes. Elle leur a permis d'avoir un sens de la gestion de micro entreprise en leur guidant dans les démarches à suivre pour éviter les pertes et gaspillages. Faite sous forme d'atelier dans lequel des séances d'exercices sont prévues pour assurer la compréhension des femmes, cette formation a été dispensée en langue nationale pour leur permettre d'y participer en posant des questions. C'est pour cela que la plupart d'entre nos enquêtées consentent toute sur la portée et la qualité de cette formation. D'après les responsables qui ont assisté à la formation **enquêtée n°6, 48 ans et enquêtée n°3, 37 ans – :**

*Enquêtée n°6 : « Je trouve que la formation a été vraiment bien fait et nos professeurs étaient performants. On a eu à apprendre certaines choses qu'on n'avait jamais vues. On nous a mis dans de bonnes conditions au SDC. Elle nous a beaucoup servi dans nos activités. Quand on a fini, j'ai fait la restitution avec les autres membres » 10/2014*

*Enquêtée n°3 : «Très franchement, la formation a été au top. Nos professeurs nous ont vraiment expliqué calmement et d'une manière stratégique je peux dire. Nous savons tous qu'enseigner des femmes adultes est compliqué voir même impossible. Mais ils s'en sont. Ce qu'il nous a appris on a essayé de le relater aux autres membres quand la formation a pris fin » 10/2014*

Toutefois, même si ces dernières ont donné une bonne impression sur cette formation, il existerait quand même quelques zones d'ombres dont la présidente déplore. Selon **enquêtée n°6, 48 ans :**

*« Le seul problème qui se pose est celui du suivi de la formation. Depuis qu'on l'ait fait, on a plus de nouvelles de ceux qui nous l'avaient dispensé alors qu'ils nous avaient promis de nous remettre des documents à l'appui. Si on les avait reçus, cela nous arrangerait grandement. Je prends mon cas comme exemple. Parfois, j'ai envie de représenter les stocks de produits dans les fiches comme ils nous l'avaient expliqué, mais je ne peux pas le faire puisque j'ai tout oublié. C'est le seul que je note sur cette formation».10/2014*

Suite à la formation des responsables, ces dernières doivent se charger de la restitution auprès des autres membres qui n'ont pas eu la possibilité d'y être. Les bénéficiaires devront des lors l'appliquer pour le bon fonctionnement de leurs activités. Même si c'est ce qui a été décidé pour les membres simples, cette restitution aussi bien qu'intéressante elle soit, reste quand même insuffisante. Cette insuffisance serait due à un manquement de compréhension

des informations que véhiculaient les responsables du groupement. C'est pour cela que

**l'enquêtée n°5, 37 ans stipulent :**

*« La formation a été intéressante d'après la restitution qu'on a bénéficié de nos dirigeantes. Elles ont franchement fait preuve de rigueur en nous convoquant dès leurs arrivées pour nous réunir et nous expliquer. Elles ont vraiment fait de leurs mieux pour que nous comprenions toutes. Mais comment appliquer ce qu'elles nous restituent dans nos micro-activités si elles même ne saisissent pas bien les points les plus importants... Ça pose problème. Et ce n'est pas de leur faute vraiment ». 10/2014*

De même, en dehors de ces insuffisances soulevées par ces dernières, la formation paraît ne pas revêtir assez d'importance au regard de certaines. Le sérieux qu'elles devraient lui accordé manque du fait que l'argent soit le seul objet visé. Ce qui explique le pourquoi notre **enquêtée n° 7, 62 ans** stipule que :

*« À part me rappeler de ce que disait nos chefs « c'est de l'argent qui brûle », il n'y a absolument rien que j'ai retenu de cette formation. Je ne m'y fit pas trop parce que je me limite à mon esprit. Ça fait très longtemps que je me suis lancée dans le commerce. Donc je sais comment faire pour gérer mes propres affaires sans avoir besoin de cours. J'avais juste besoin de l'argent pour démarrer mes activités » 31/10/2015*

Cependant même si les dirigeantes du groupement ont respecté leur rôle en dispensant tant que possible de petite séance de restitution à leurs membres, il en existe qui affirme n'avoir pas été mis au courant de cela. Les paroles des enquêtés **n°9, 50ans ; et n°10, 40 ans** convergent en ce sens :

**Les 2 enquêtés :** *« nous n'avons pas été mis au courant de la restitution. » 31/10/2015*

## **II. Contraintes intrinsèques à l'assise de leur entreprise**

Dans la réalisation de leurs activités, les femmes rencontrent beaucoup de problèmes pour que leurs microentreprises marchent. Et pourtant elles étaient censées avoir un bon départ avec l'argent du financement. Tout au début de la réception du financement, les femmes avaient de belles initiatives pour démarrer leurs activités, gagner de l'argent et planifier leur remboursement sans problèmes. Le projet fut celui d'une aviculture, réalisée même au sein de la commune de Fass. Réussi au début, ce projet leur a généré des bénéfices qui ont servi de versement au premier mois à l'agence de CAURIS. Ce qui faisait d'elles des assidues face à plusieurs GPF qui s'attardaient au versement. Malheureusement les difficultés surgirent à partir du second mois de remboursement.

En effet, elles sont le fruit d'une catastrophe engendrée par d'abondantes pluies qui ont noyé presque la moitié du poulailler. Ce qui a causé un très grand déficit dans leur calcul et qui relevait de la nature. D'après la présidente **enquêtée n°6, 48 ans**:

*« Quand on a reçu l'argent, on avait commencé à réaliser nos plans pour avoir des bénéfices et respecter convenablement les remboursements. Nous avons entamé notre*

*projet d'aviculture. On a fait une première bande qui nous d'ailleurs rapporté de l'argent qu'on a utilisé par suite la pour notre premier versement. Jusqu'à ce niveau on ne rencontrait aucun souci. C'est lors de la seconde bande de poussins que les difficultés surgirent. Notre plus grande erreur était d'avoir entamé en saison de pluie. On a été vraiment victimes de cette période. Un jour ou il y'avait une abondante pluie, la moitié du poulailler s'est retrouvé noyer. C'était la plus grande déception et le plus grand désespoir qu'on n'ait jamais connus. C'était vraiment dur pour nous». 10/2014*

On peut dire des lors que l'accident qui s'est produit avec la pluie constitue chez ces femmes leur premier niveau crash financier, qui a causé une très grande perturbation dans le fonctionnement de leur activité. Cette contrainte naturelle constitue certes le début de leurs soucis, mais les contraintes de nature sociale n'en demeurent pas moins.

Par ailleurs des contraintes liées aux charges sociales ont également constitué d'entrave dans le développement du projet des membres d'ALPHA. D'après les résultats de nos enquêtes, elles relèvent plutôt des charges du ménage et des pratiques ostentatoires auxquelles elles s'y livrent.

En effet, à l'unanimité, les charges ménages ont été toutes soulevées par les femmes. Ayant des maris dont leurs salaires ne sont point abondants, leur principal devoir consiste d'après elles, à leur soutenir en contribuant dans les frais du ménage. Ainsi s'assurer des frais de scolarités des enfants, de leurs habillements devient d'autant plus important que de gérer les repas. Et la plupart du temps, ce sont les ressources qu'elles ont reçu du FNCF qu'elles utilisent à ces fins, même si ce n'est pas tout. C'est pour cela que, (enquêtée n°5), **37ans**; (enquêtée n°2), **42 ans et (enquêtée n°4), 45 ans** l'affirment en avançant :

**Enquêtée n°5 :** *« les contraintes existent n'en plus finir. Le manger me fatigue beaucoup, sans compter les autres frais tels que : la scolarité, l'habillement des enfants surtout en début d'année. Je ne pouvais pas faire autrement parce qu'on ne peut pas avoir de l'agent en soi et laisser ses enfants ou sa fille mourir de faim. En plus mon mari n'a pas un bon travail qui lui permettrait découvrir toutes les charges de la maison. Donc si je n'y mets pas ma main, ce risque d'être compliqué pour nous » 10/2014*

**Enquêtée n°2 :** *« tu sais, moi je me considère en tant qu'homme parce que pratiquement je soutiens mon mari dans tous les charges du ménage. Que ce soit pour le manger, les frais de scolarité des enfants etc. donc si je dis que je n'ai une fois touché l'argent du financement pour ces causes la, je mentirai » 10/2014*

**Enquêtée n°4 :** *« tu sais ma fille, aujourd'hui, je peux dire que sur les 100%, 60 % des femmes gèrent les foyers. Moi par exemple, je complète chaque jour que dieu fait la dépense. Pour tout couronner, je dirais que je fais presque tout dans cette maison. C'est pour cela que l'argent du financement y est un peu consommé » 10/2014*

Auprès des dépenses alimentaires, se retrouve d'autre cas tel la maladie, qui cause des imprévus susceptibles d'entraver l'élan d'une activité. Les paroles de l'enquêtée n°9, **50ans** l'attestent puisqu'elle avance que :

*« À chaque fois que je vendais mes crèmes glaces et jus, je mettais mes bénéfices de cotés. J'associais même cette activité avec des marchandises qui provenaient de Rosso sénégalaise, juste pour gagner beaucoup plus d'argents. Mais aujourd'hui tout s'est arrêté. Le jour où j'ai su que je suis diabétique tout l'argent que j'avais gagné avec celui du financement a été dépensé entre médicaments, traitements et consultations parce que j'avais une grosse plaie. Mais heureusement j'avais pu rembourser tout l'argent du financement à temps sinon ça aurait été pire. » 31/10/2015*

Par ailleurs, près de ces contraintes, il en existe d'autres causées par les dépenses excessives qu'elles font pendant les moments de fêtes comme la tabaski et la Korité. Pour elle, leurs actions sont compréhensibles d'autant plus que cela se fait dans l'optique d'aider leurs conjoints ou rendre heureux leurs enfants. Parce que vu qu'elles représentent des jours spéciaux qui ne se célèbrent que deux fois par an, ça en vaut le coup de rendre heureux sa famille. On comprend dès lors notre enquêtée **n°3, 37 ans**, qui avance les propos suivants:

*« Nous les femmes, quand un jour de fête arrive et que les enfants sursautent dans la maison en te rappelant ce qu'ils doivent porter, en tant que mère tu es obligée de te démerder pour leur trouver de quoi mettre comme leurs amis. C'est uniquement pour les rendre heureux que tu fasses certains sacrifices. De même la sorte, tu ne peux pas regarder ton mari se casser la tête pour trouver un mouton alors qu'il n'a pas toute la somme en lui. De ce fait, tu es obligée de faire un geste en participant sur l'achat du mouton. C'est très normal et naturel chez nous les femmes». 10/2014*

D'autres dépenses sont également soulevées et liées aux pratiques ostentatoires. D'après les résultats, les femmes deviennent des prodigues en se livrant en ce genre de pratique. La plupart du temps, elles le font pour préserver leur statut social au cours des cérémonies du genre baptême, mariage, décès etc. elles y dépensent tellement qu'elles peuvent se réveiller sans sous le lendemain. Et parmi nos enquêtées, il y'en a qui ont eu à dépenser l'argent du financement pour donner des « Ndawtal<sup>131</sup> » au cours des cérémonies de mariage ou baptême ou du « Diakhal<sup>132</sup> » au cours des décès. Et comme justifications, elles attestent que c'est le seul moyen de gagner le respect de leurs voisins. Ceci a été affirmé par S. SARR, 45 ans, enquêtée n°4 et A. PAYE, 36 ans, enquêtée n°1 qui stipulent :

***Enquêtée n°4 :** « l'autre problème qui peut constituer d'entrave quant au remboursement du financement sont les fêtes. Depuis qu'on a reçu l'argent je l'ai utilisé quatre fois dans des mariages ou baptêmes. Mais ça ne m'empêche pas de mener mon activité. » 10/2014*

***Enquêtée n°1 :** « Ce sont les fêtes qui nous fatiguent et font volatiliser notre argent. Ce n'est pas qu'on ne veut pas arrêter de dépenser dans les mariages ou autres, mais c'est juste parce que nous ne le pouvons pas. Quand par exemple les gens que tu invites à un mariage ou baptême t'amène du « ndawtal », tu es obligé de leur ristourner la même somme ou un peu plus quand ils auront une fête ... » 10/2014*

<sup>131</sup> Ndawtal : se dit ndawtal la somme qu'une personne remet a son prochain au cours de mariage ou de baptême

<sup>132</sup> Diakhal : se dit diakhal la somme qu'un individu remet a son prochain au cours d'un deuil



Toutefois, les contraintes ne sont pas seulement liées à la nature et aux charges sociales. Elles sont également liées au défaut de fonctionnement du FNCF. Dans le fonctionnement du FNCF, il y est noté des défauts qui sont signalés et constituent d'entrave dans le déroulement des activités des femmes d'ALPHA. En effet, le premier point lequel les femmes indexent est celui de l'élévation du taux d'intérêt à un niveau autre que celui que le MFFE leur avait promis. Ce qui fait qu'elles remboursent plus que ce qu'elles avaient prévu. En plus, la somme qu'elles avaient demandée pour la réalisation de leur projet a été diminuée. D'après la présidente enquêtée n° 6, 48 ans:

*« Le taux d'intérêt est de 7,5 %. C'est vraiment trop pour nous ; et pourtant, ce n'est pas ce qu'on nous avait dit. Lors de la prise de contact, l'agent de cauris nous avait dit que c'était que 5%. Même lorsque le ministre Anta SARR était en passage à Saint-Louis, elle l'a dit ouvertement à toutes les femmes au quai des arts, en insistant sur le taux d'intérêt. En plus la somme de deux millions qu'on avait demandé, a été réduite jusqu'à un million cinq cent mille ». 10/2014*

Par ailleurs, même si le taux d'intérêt reste supérieur à celui des 5%, il importe de préciser que le taux d'intérêt le même. Cela ne devrait pas être pour autant perçu tel un acte d'escroquerie ou autre. Une faute d'inattention dans la programmation des taux d'intérêt dans la machine est plutôt à l'issue de ce désagrément causé par un agent de cauris. C'est pour cela l'agent de cauris apporte des éclaircissements par rapport à cette situation soutenant que :

*« Je tiens à préciser que chez nous cauris, le taux d'intérêt que l'on a institué à nos clients qui ne sont pas issus du FNCF s'élève à 15%. S'agissant des femmes financées à l'occasion du FNCF, il est 5% seulement. A cause d'une erreur qui a été produite par un de nos agent, certaines d'entre ont subi une augmentation de taux. Mais une fois que ceci soit réclamé, nous avons immédiatement réparé le dégât dans la machine et avec les femmes » 12/10/2015*

Cependant l'autre problème que les femmes dénoncent est le délai court du remboursement. Les membres d'ALPHA remboursent ainsi la somme d'un million cinq cent milles franc CFA (1.500.000 FCFA) en une courte durée d'un an, sans l'existence de différé. Ce qui n'avait pas été dit aussi dans le contrat. A partir du mois où elles ont reçu leur financement, leur premier versement était programmé à la fin de ce même mois. Ce qui ne leur arrange guère. D'après la vice-présidente **enquêtée n°3, 36 an**:

*« Nous payons la somme d'un million cinq cent milles en un an juste. Notre carnet ou on enregistre les versements mensuels serviront de preuve pour démontrer la somme, le nombre de mois prévu pour le remboursement ainsi que les pourcentages mensuels de l'intérêt ». 10/2014*

Le fait que le délai de remboursement soit ainsi court complique dès lors le cas des membres d'alpha. Mais encore faudrait comprendre que, l'obtention d'un différé dépendait

complètement sur le fait qu'ils le réclament eux même dans le projet parce qu'il est impossible que l'institution cauris s'auto prononce sans savoir s'ils en ont besoin ou non. C'est pour cela que l'agent de cauris insiste en disant :

« Cauris ne peut en aucun cas réagir sans que les femmes ne nous le demandent. On ne refuse pas du tout les différés. Au contraire on en a accordé à beaucoup de groupement. Mais la manière dont les leaders politiques ont donné l'information est mauvaise parce que ne leur disant pas exactement comment les choses doivent se passer » 12/10/2015

Par ailleurs, un autre problème intrinsèque au fonctionnement du fond a été soulevé qui est celui de la voie politique. En effet, le SDC joue un rôle important dans la procédure du dépôt du projet et de l'obtention de financement. Et maintenant quand le comité départemental présidé par le préfet choisit les projets aptes à recevoir un financement, il éte programmer qu'une enveloppe de 33.000.000 serait attribué à la région de saint louis. Mais par la suite, des réajustements ont été faits.

Finalement, seulement la somme de 30.000.000 avaient été mise à la disposition de la région à cause des projets qui sont passés par la voie politique. De ce fait la sélection qui avait été faite fut perturbée et la répartition de l'enveloppe fut inéquitable vu le rajout d'autres projets qui n'ont point fait l'objet d'une sélection. C'est pour cela qu'un agent du développement communautaire stipule que :

« Au départ, nous avons été informé de la réception d'une enveloppe de 33.000.000, qui sera répartie entre les projets viables, aptes à être financer, après sélection biensur du comité départemental présidé par le préfet. Mais par la suite, ils sont revenus sur leur décision pour dire que seulement la somme de 30.000.000 serait attribuée à la région parce que tout simplement il y'a des projets qui sont passés par la voie politique et qu'on devait les satisfaire. De ce fait, ce que les femmes avaient demandé comme financement avaient été diminué pour que les dernières entrantes puissent en bénéficier aussi. Ce qui n'est pas normal ». 10/2014

Toutefois, après avoir analysé les contraintes qui constituaient d'entrave à l'avancement des activités de ces femmes, nous nous intéresserons à leurs aspirations.

### **III. Aspiration des membres du GPF**

De part les difficultés dont elles vivent, les femmes tiennent à ce que certains comportements soient révisés pour qu'elles puissent bien travailler avec l'argent du financement. En effet, elles ne demandent au MFFE autre que chose que de les soutenir en révisant certains aspects les concernant. Aujourd'hui il existe pleines de banques sur le territoire national qui ont des objectifs tels que financer les gens, ou soutenir les femmes dans leurs micro-entreprises. Mais leurs taux d'intérêt restent élevés au regard des gens à tels point

qu'ils se plaignent partout. De ce fait, le gouvernement s'il veut réellement venir en aide ses nationaux, particulièrement les femmes, il devrait revoir sa politique de microfinance pour se différencier de ces banques. Mais non pas de venir leur rejoindre sur leur terrain. Le taux d'intérêt doit être vraiment diminué si on veut aider aux femmes de réaliser leurs projets.

De même, avec des prêts de somme aussi importante, l'existence de différé semble également primordiale pour leur permettre de souffler un avant de débiter les remboursements. Car la pression ne réglerait jamais un retard de paiement. D'après la présidente, **enquêtée n°6, 48 ans et enquêtée n°4, 45 ans, :**

**Enquêtée n°6 :** « *Tout ce qu'on souhaite est qu'on diminue non seulement le taux d'intérêt, mais aussi qu'il soit des personnes de paroles. Vous savez avec les difficultés des conditions de vie, c'est très évident qu'une personne qu'elle soit femme ou homme acceptent aveuglément ce genre de somme. Mais cela ne doit pas se passer comme ça, le gouvernement doit vraiment tenir compte de la capacité et du besoin des femmes pour pouvoir ensuite les soutenir. Nous avons besoin de ce différé pour rassembler convenablement les versements. Ce qui évitera les altercations entre nous et les agents de recouvrement.* » **10/2014**

**Enquêtée n°4 :** « *je souhaite vraiment que l'état revisite un peu cette politiques de microfinance. Certes, le gouvernement veut nous aider nous les femmes, mais ils sont entrain de nous tuer avec les difficultés que nous vivons. Il doit sincèrement revoir le taux d'intérêt* » **10/2014**

Cependant la diminution du taux d'intérêt et l'existence de différé font partie des principaux points que les femmes souhaitent qu'on les leur change. Mais le délai de remboursement ainsi que l'accord d'un suivi de la formation comptent d'autant plus que les autres points. Pour le financement de somme qui dépasse un million de franc CFA, ce qui serait plausible est de le rallonger sur une période assez longue pour faciliter son remboursement. C'est ce à quoi tendent exactement les membres d'alpha. En effet, pour eux, il serait meilleur d'étendre le paiement sur deux ans pour faciliter leur versement au niveau de Cauris. Elles répriment et déplorent la justesse du délai. D'après **enquêtée N°2, 37ans:**

*« Si le délai de remboursement pouvait être étalé au minimum deux ans ce nous arrangerait énormément. Parce que c'est quand même trop ce qu'il nous inflige »*  
**10/2014**

La présidente avance des propos allant dans le sens de la dénonciation politique. Allonger le délai de remboursement. Elle juge injuste l'inégalité qui règne dans la scène de cette politique de microfinance. Aussi, le suivi de la formation est requis. Il constitue une

grande importance pour le bon fonctionnement des activités entrepreneuriales. C'est pour cela que la présidente **enquêtée n°6, 48 ans stipule :**

*« Tu sais, c'est inadmissible de rembourser une telle somme en une si courte durée. C'est très dur. On ne peut vraiment le payer. Actuellement, le versement nous est impossible. Et je leur ai même dit que nous amènerons pour le troisième versement que la somme qu'on a réussi à rassembler. Parce que si certains groupements ont les possibilités de rembourser deux millions en deux ans, pourquoi nous l'avoir refusé ? C'est injuste » 10/2014*

## CHAPITRE 6 : ANALYSE DES DONNEES RECUEILLIES

Dans le cadre de cette étude, nous sommes en présence de plusieurs acteurs dont le M.F.F.E, les membres du GPF Alpha, le service du développement communautaire et l'institution de microfinance CAURIS. Ils interagissent en déployant chacun d'entre eux des stratégies en vue d'obtenir une finalité bien déterminée. Ceci dit, le ministère de la famille a mis en œuvre une politique de microfinance pour lutter contre la féminisation de la pauvreté. Mais dans ce projet de lutte, les membres du GPF ALPHA font partie des principales bénéficiaires ayant reçu un montant d'1.500.000 francs pour démarrer leurs activités entrepreneuriales. Dans cette perspective, par soucis d'un recouvrement sécurisé et adéquat, le MFFE a logé le financement dans l'institution de microfinance – CAURIS – avec qui il est en partenariat.

Par ailleurs, Le fonds a été ainsi institué pour servir à toutes les femmes sans discrimination et leur faciliter l'accès au crédit. Ce qui explique la raison de la maintenance du taux d'intérêt à 5%, la prévoyance de l'existence de différé, du partenariat avec l'institut de microfinance cauris. Mais même s'il était dépourvu au départ de tout son aspect politique, un ensemble de remarques permettent de confirmer qu'il en est sa base :

- La précipitation de l'opération du financement à quelques mois des élections municipales comme le soutient un agent de cauris
- l'augmentation des nombres de femmes financées n'ayant été aucunement retenus par le comité chargé du choix de projet à financer donnent une confirmation de l'aspect politique que ce fonds revêt.
- L'absence de rigueur dans la sélection des projets, l'accord de faveurs aux groupements politiques,
- la gratuité des affirmations sur l'inexistence de remboursement du fonds

Ce qui justifie le comportement de certaines femmes vis-à-vis du financement et constitue dès lors des facteurs qui entraînent chez elles la négligence de l'intérêt du financement.

Cependant, l'utilisation du financement aux fins contraire à l'objectif du FNCF démontre l'existence d'un détournement de logique. Ce dernier peut être ainsi apprécié sous deux aspects :

- Le premier aspect fait allusion aux besoins sociaux. Chez certaines femmes, l'emploi du financement est dans la plupart du temps destiné à la question de l'alimentation, régler des soucis personnels, des frais de scolarité des enfants, des frais sanitaires ou le donner à son mari. Donc dans ce cas de figure l'attardement des remboursements ne peut être jugé tel un comportement d'indifférence de la part des femmes par rapport

aux règles établies et résulte plutôt de la précarité de leurs conditions de vie qui fait qu'elles soient obligées d'employer le financement dans les charges sociales.

- Le deuxième aspect démontre comment le construit social sur les « diakhal » et « ndawtal » produit des effets sur le comportement des femmes. Tous les deux demeurent des sources d'entraves à la réalisation du projet. Ainsi, le désir de préserver son image, sa face vis-à-vis de l'autrui est d'autant plus des motifs valables qui les amènent à avoir un comportement contraire à celui qui était prévu d'être adopté tout au début de la perception du financement. ~~C'est pour éviter une exclusion sociale~~

Certes, l'emploi de la microfinance comme moyen de lutte contre la féminisation de la pauvreté constitue théoriquement une base solide pour initier et encourager les femmes dans la création d'entreprise, mais il n'inclut néanmoins qu'on ne soit en présence d'une crise comportementale aussi bien du côté des femmes que de l'Etat. De la même sorte que certaines ont utilisé le financement à d'autres fins, d'autres sont conscientes de son importance, en réalisant leurs projets. Ce qui démontre un côté positif du financement.

Mais quoi qu'il puisse en être, pour que des changements par rapport à l'usage du financement puissent être effectués, il faut nécessairement que les stratégies lutte soient révisées et dressées surtout vers l'instauration d'un suivi-évaluation, pour vérifier qu'effectivement les femmes sont en activité.

D'un autre côté, s'agissant de la formation dispensée par les agents de l'ONEFPI pour inculquer une culture managériale aux femmes, la stratégie utilisée est celle de la reproduction. L'objectif consistait en ce que les présidentes et vices présidentes de groupement la subissent en une semaine, pour ensuite pratiquer une restitution à sa fin, aux autres membres de leurs groupements dont la présence n'était pas sollicitée. Mais faudrait-il comprendre qu'une telle stratégie pose des problèmes puisqu'il existe aucune remise de support pour assurer une restitution complète.

## CONCLUSION

Notre principale question de recherche était centrée sur les appréhensions des membres du GPF ALPHA sur le fonctionnement du FNCF dans la lutte contre leur pauvreté. Pour y parvenir nous avons posé l'hypothèse selon laquelle : dans son projet de lutte contre la féminisation de la pauvreté, le FNCF génère des inconvénients qui empêchent le développement des activités entrepreneuriales des membres du GPF ALPHA. En posant cette hypothèse, nous avons pu obtenir de nettes informations sur l'ensemble problèmes et des perceptions des femmes, qui tournent autour du. C'est la raison pour laquelle, nous avons opté uniquement à la méthode qualitative, qui, pour ce genre d'étude, est la meilleure capable de nous faire parvenir aux informations souhaitées.

Les femmes du groupement ALPHA ont ainsi vécu une situation critique avec leur première tentative de création d'entreprise d'aviculture qui n'a finalement connu point d'aboutissement. En dépit de cela, la lourdeur du taux d'intérêt, l'inexistence de différé et le court délai de remboursement constituent néanmoins un sérieux problème qu'ils déplorent et assimilent telle une grande entrave au développement de leurs activités. Mais, toutefois, après analyse, notre hypothèse s'avère être infirmée. En effet, même si le fonds a certes généré des inconvénients, il a néanmoins servi à certaines d'entre les femmes qui, même avec l'augmentation de l'intérêt, l'inexistence de différé et la brièveté du délai de remboursement, ont connu un succès avec l'argent du financement. Notre échantillon est quand même très limité du fait que nous avons porté l'étude uniquement sur les 10 personnes ayant obtenu le financement du FCF, dans un groupement de 20 individus.

Par ailleurs, les seules limites qu'on pourrait trouver à l'étude est que nous l'avons restreint à un seul groupement où le fond ne s'applique que sur les 10 membres. S'aurait quand même été beaucoup plus intéressant si nous l'avions élargi en faisant une comparaison avec un autre pour vérifier si réellement les individus subissent les mêmes problèmes que le GPF ALPHA. Partant, dans la tentative d'une autre étude sur le même thème, nous nous consacrerons à soulever une problématique actuelle et très intéressante, basée uniquement sur le comportement prodigue des femmes à l'égard du financement du FNCF tout en épargnant catégoriquement toutes possibilités de remboursement. Ce qui est le véritable mal de la microfinance sénégalaise dont les solutions ne semblent jusqu'à présent être trouvées.

A lire = RSS = Femmes  
pouvoir?

## BIBLIOGRAPHIE

1. **Bernard, C., Le Moigne, C., Nicollai J. P.**, 2013, l'Entreprenariat féminin.
2. **Biel, R.**, Le capitalisme a besoin des femmes, p 27-34 in Regard de femme sur la globalisation, Jeanne Bisilliat, Karthala, 313 pages.
3. **Bisilliat, J., Verschuur C.**, 2000, le genre et économie ; un premier éclairage », cahier genre et développement, n°2, 343pages.
4. **Bnulin, E. et Fall, M. A.**, 2013, représentation de la dette et du microcrédit au Sénégal , ins Dette de qui, dette de quoi ? Une économie anthropologique de la dette, Paris, harmattan, 288 pages.
5. **Bop, C.**, 2003, Féminisation de la Pauvreté au Sénégal et évolution des rapports sociaux de sexes dans les familles : le cas de la banlieue ouvrière de Daka.
6. **Bourdieu, P.**, 1993, La misère du monde, Paris, Edition seuil, 350 pages.
7. **Bosseur, E.**, 1983, la femme face au développement économique.
8. **Boserup, E.**, 1983, La Femme face au développement économique, Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « Sociologie d'aujourd'hui ».
9. **COLLIN, C., OUELLET, F., BOYER, G., MARTIN, C.**, 1992, Extrême pauvreté, p125.
10. **Conseil du Bien-être Social du Canada**, La femme et la pauvreté, 1990, p1-2.
11. **Duhamel, E. et Joyeux, H.**, 2013, **Femmes et Précarité, 130 pages.**
12. **FALL, A.**, 1997, la pauvreté au Sénégal : diagnostic et stratégie de lutte », **Congad / Sénégal, sous la direction de** groupe de recherche stratégique, Rapport final.
13. **Harmut, S.**, Micro finance pour les pauvres », 325 pages.
14. **HUGUE, M.**, 1963, Revue française de sociologie, La femme dans la société, 210 pages.
15. **LABIE, M.** « la micro finance pour quels pauvres ?, in défis sud n°43, Bruxelles, septembre 2000, 50 pages.
16. **LAUWE, de C.**, La femme dans la société, 1963, 210pages.
17. **LEBŒUF, L.**, 1991, Les femmes et la pauvreté, page 24-41.
18. **MICROFINANCE**, Lettre de Politique sectorielle, ministère des petites et moyennes entreprises, de l'entreprenariat féminin et de la microfinance (mpmeefmf), Stratégie et plan d'action 2005 – 2010.
19. **Ministère de la famille, du développement social et de la solidarité nationale**, 2003, Evaluation finale du plan d'action national de la femme, 145 pages.



20. **Ministère de la femme, de l'enfance et de la famille**, « plan d'action national de la femme sénégalaise (PANAR) » 1996, 1997-2001, Dakar.
21. **Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille**, 1997-2000, rapport d'achèvement du projet d'appui aux ministères de la femme, de l'enfant et de la famille, PDRH, PAGPF,.
22. **Mosse, E.**, 1983, Les riches et les Pauvres, Seuil.
23. **Dumais, M.**, 1939, « Femmes et pauvreté ».
24. **Gueye, N. A.**, 2012, Du social dans la gestion des performances de la microfinance au Sénégal, 27 pages.
25. **Gueye, N. S.**, 2004, Stratégies de lutte contre la pauvreté féminine : exemple des groupements de femmes de la région de Dakar (Sénégal), Université Cheikh Anta Diop, 28 pages.
26. **Cobbe, F., P.**, 1989, la pauvreté et la femme au Québec, page 30.
27. **Conde, N.**, 2007, Microfinance et lutte contre la pauvreté, Université Cheikh Anta DIOP de DAKAR.
28. **PAUL, J. II**, 1981, Laborem exercens, page 26.
29. **Paugam, S.**, 1994, La disqualification sociale, essai sur la nouvelle pauvreté, Paris Edition.
30. **JEANNIN, P., SANGARE, M.**, La microfinance. Quels impacts économiques et sociaux ? » IUT de Tarbes – Université de Toulouse, 9 pages.
31. **Rapport Oxfam**, 2009, Analyse du contexte de la pauvreté au Sénégal, 70 pages.
32. **Sow F, Gueye MM, Fall Tociré A., Diakhaté N.**, « les sénégalaises en chiffres : Analyse des données socio-démographiques, économiques et politiques relatives aux Femmes ? », PNUD
33. **Sy, M.**, 1998, Stratégie alternative de financement de l'entrepreneuriat féminin en milieu rural : cas des banques villageoises autogérées par les femmes de la communauté de bagdadji.
34. **Sy, J. H.**, Pauvreté et Hégémonie, Les sociétés civiles africaines face aux ajustements structurels de type nouveau, 333 pages.
35. **Sy, N., M.**, 2011, Les organismes féminins face à la lutte contre les violences conjugales subies par les femmes, Dakar.
36. **Tall, G., S. Janvier**, 1989, Femmes, Agents et Bénéficiaires de l'Action des ONG, in AFARD Femmes, Agents et Bénéficiaires de l'assistance au développement N°4, 117 pages.

37. Vallée, S., 2011, L'autonomisation économique des femmes dans l'espace, Kinshasa.
38. WADE, F. et COLY, S., A., 2012, **Microfinance-Ethique** » 23pages.

### WEBOGRAPHIE

1. [http://www.wmo.int/pages/themes/ldcs/list\\_fr.html](http://www.wmo.int/pages/themes/ldcs/list_fr.html)
2. Http : [www.fidafrique.net](http://www.fidafrique.net), Genre : de la politique à la promotion au Sénégal,
3. [http://www.senegalaisement.com/senegal/alphabetisation\\_senegal.php](http://www.senegalaisement.com/senegal/alphabetisation_senegal.php)
4. [www.undp.org/content/senegal/fr/home/mdgoverview.html](http://www.undp.org/content/senegal/fr/home/mdgoverview.html) : le Sénégal et les OMD 2015
5. <http://www.dakar-info.com/fonds-national-de-credits-pour-les-femmes-un-pont-pour-le-progres-economique>
6. <http://www.femmenfance.gouv.sn/spip.php?article8>
7. <http://www.microfinance.sn/page-304-1.html>,

## **ANNEXES :**

Tableau n°1 : Répartition selon l'âge

Tableau n°2 : Répartition selon la situation matrimoniale

Tableau n°3 : Répartition selon le nombre d'enfant

Tableau n°4 : Répartition selon la formation reçue

Tableau n°5 : Répartition selon le niveau d'instruction

### **Guide d'entretien des responsables du groupement**

#### **THEME I: Généralité sur le GPF d'ALPHA**

- 1- Historique du groupement
- 2- Ressources (différents fonds récoltés avant le FNCF)
- 3- Mode d'organisation
- 4- Problèmes du groupement
- 5- Perspectives

#### **THEME II: le FNCF et les membres d'ALPHA**

- 1- Activités
- 2- Perception / jugement
- 3- Raison de l'implication

#### **THEME III : L'agence de recouvrement « CAURIS » et le GPF**

- 1- Contrat avec le M.F.F.E
- 2- Jugement
- 3- Recouvrement

#### **THEME V : Contraintes à l'assise de l'entreprise**

- 1- Charges du ménage
- 2- Pratiques ostentatoires

## **THEME IV : LA FORMATION**

- 1- Restitution**
- 2- Compréhension**
- 3- Jugement**

### **Guide d'entretien des membres simples du groupement**

## **THEME I: le FNCF et les membres d'ALPHA**

- 1- Activités**
- 2- Perception / jugement**
- 3- Raison de l'implication**

## **THEME III : L'agence de recouvrement « CAURIS » et le GPF**

- 1- Accueil**
- 2- Recouvrement**
- 3- Jugement**

## **THEME V : Contraintes à l'assise de l'entreprise**

- 1- Charges du ménage**
- 2- Pratiques ostentatoires**

## **THEME IV : LA FORMATION**

- 1- Restitution**
- 2- Compréhension**
- 3- Jugement**

### **Entretien avec le chef du SDDC**

- 1- Rôle du service dans le financement**
- 2- Perception**
- 3- Jugement sur le procès du FNCF**
- 4- Choix des projets à financer**

### **Entretien avec le chef d'agence de cauris de Saint-Louis**

- 1- Rapport entre l'ETAT et le cauris**
- 2- Rôle de l'agence dans l'octroiement du financement**  
**Perceptions sur le comportement des femmes**
- 3- Conditions de recouvrement**

## TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE : .....	1
DEDICACE .....	2
REMERCIEMENTS : .....	3
ACRONYMES .....	4
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	6
<b>PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE</b> .....	8
<b>CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE</b> .....	9
I. La position du problème.....	9
1. Pauvreté et femme sénégalaise.....	9
2. Les politiques publiques sur les femmes au Sénégal.....	11
3. La microfinance comme moyen de lutte contre la pauvreté.....	15
II. Revue de la littérature : .....	17
III. Les objectifs de recherche:.....	31
1. L'objectif général : .....	31
2. Les Objectifs spécifiques : .....	31
IV. Questions de recherche : .....	31
V. Hypothèse de recherche : .....	31
VI. Cadre opératoire de recherche.....	31
L'hypothèse est composée des concepts opératoires suivants :.....	31
VII. Le model d'analyse:.....	34
<b>CHAPITRE 2 : APPROCHE METHOLOGIQUE</b> .....	35
I. Population enquêtée: .....	35
II. Histoire de la collecte .....	35
1. la recherche documentaire .....	35
2. les entretiens exploratoires.....	35
III. la constitution de l'échantillon .....	36
IV. Les instruments de collectes: .....	36
V. Le traitement de données.....	36
VI. Les difficultés rencontrées:.....	36
<b>DEUXIEME PARTIE : CADRE D'ETUDE DE RECHERCHE</b> .....	38

<b>CHAPITRE 3 : PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE ET GENERALITE SUR LES MEMBRES.....</b>	<b>39</b>
I- PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE .....	39
II- GENERALITE SUR LE GPF ALPHA.....	39
1. Historique.....	40
2. Les ressources du groupement .....	41
3. Le mode d'organisation du groupement .....	41
4. Les problèmes du groupement .....	42
5. Les perspectives du groupement .....	42
<b>CHAPITRE 4 : CARACTERISTIQUE DES MEMBRES DU GPF ALPHA.....</b>	<b>44</b>
I. L'âge: .....	44
II. La situation matrimoniale : .....	44
III. Nombre d'enfants : .....	45
IV. La formation.....	45
V. Le niveau d'instruction.....	46
<b>TROISIEME PARTIE: ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES RECUEILLIES .....</b>	<b>47</b>
<b>CHAPITRE 5 : EXPOSE DES DONNEES RECUEILLIES .....</b>	<b>48</b>
I. Perceptions des enquêtés sur le fonctionnement du financement.....	48
II. Contraintes intrinsèques à l'assise de leur entreprise .....	53
III. Aspiration des membres du GPF.....	57
<b>CHAPITRE 6 : ANALYSE DES DONNEES RECUEILLIES .....</b>	<b>60</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>62</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>63</b>
<b>ANNEXES : .....</b>	<b>66</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>69</b>



This work is licensed under a  
Creative Commons  
Attribution – NonCommercial - NoDerivs 3.0 License.

To view a copy of the license please see:  
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/>

This is a download from the BLDS Digital Library on OpenDocs  
<http://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/>